

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

ON EST LE PLANNING



leplanning
familial

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Coordination et rédaction

Martine Leroy, Caroline Rebhi, Chrystel Grosso,
avec l'aide précieuse de Sandra Franfrenet, journaliste

Ont participé à la rédaction

Alice Ackerman, Charlotte Billaud, Blandine Charbonneau,
Carine Favier, Margaux Herbin, Danielle Lanssade,
Cecile Malfray, Christine Mauget, Patricia Ndepo, Marie-
Dominique Pauti, Lydie Porée, Miléna Rafaillac, Véronique Séhier,
Sharlen Sezestre, Robert Simon

Illustrations : Atelier YOUPI

Conception et réalisation

Clémentine Hède (www.clementinehede.fr)

SOMMAIRE

06

Édito

08

Une association militante

Présentation générale
Structuration et pistes d'amélioration
Pôle Vie Associative Réseau (VAR) : focus sur le groupe employeur
Recueil national de données du Planning Familial (RDPF)
Un Numéro vert national qui a maintenant plus de trois ans

20

Agir avec les personnes

Université populaire (UP) de Rennes
Genre et santé sexuelle (GSS)
Programme « Handicap et Alors ? »
Les jeunes au sein du Planning
Public des DROM : le guide parentalité
Focus régional : les journées contraception

30

Agir dans les centres du Planning Familial

Les formes des centres du Planning
Les personnes qui font vivre les centres
Les activités développées par les centres du Planning
Les publics touchés par les centres du Planning

38

Agir dans l'espace public

Le planning citoyen
Plaidoyer national
Plaidoyer international
Expérience du Planning Familial à la CNS, CESE, HCE, ODSE, CAPE, CAC...
Lutter contre les violences

50

Le Planning et la communication

La communication, un outil politique
Des ressources pour s'informer, se former et s'outiller
Le Planning dans les médias

56

Perspectives

SOLIDARITÉ



2018 A ÉTÉ UNE ANNÉE RICHE EN MOBILISATION

Nous avons dû répondre aux menaces et attaques contre de nombreux droits (droits fondamentaux des personnes migrantes, droit de manifester,...), lutter contre la multiplication des injustices sociales et économiques et faire face au risque climatique. Notre ligne de conduite est restée la même : être solidaire, agir ensemble, ne pas accepter la régression en matière de droits. La solidarité et l'unité font la force, que ce soit lorsque nous marchons ensemble contre les violences, au sein de « Noustoutes », aux côtés des lycéennes qui se sont indignées, pour soutenir l'avortement en France et dans le monde, pour l'assistance médicale à la procréation (PMA) et contre la précarité et les réformes qui vont à l'encontre de la justice sociale que nous défendons.

2018 a été l'occasion pour le Planning de s'interroger sur la place des personnes concernées au sein de notre mouvement, notamment lors de la première université populaire du Planning à Rennes. C'est pourquoi, cette année, nous avons réfléchi et travaillé sur l'éducation populaire et la parole des personnes : être une association d'éducation populaire signifie être moteur de changement social, en mouvement... Accueillir la parole des personnes, répondre à leurs attentes et militer pour que toutes et tous puissent être entendus.e.s. Voilà l'utilité sociale du Planning !

Solidarité aussi avec toutes les femmes et leurs revendications ! Défendre leur parole, défendre l'accès aux mêmes droits, quelle que soit la situation sociale, économique ou administrative. Porter une parole « située » dérange parfois. Certaines libertés fondamentales ont été bafouées, l'accès à la santé ou aux soins est de plus en plus difficile pour certains publics (notamment les personnes migrantes, les mineur.e.s non accompagné.e.s non protégé.e.s) ; il est donc important de nous battre pour une politique migratoire digne de nos valeurs au sein d'une Europe plus solidaire. Par ailleurs, nous ne pouvons pas ignorer les mouvements sociaux comme les groupes de femmes « gilets jaunes », dont les revendications mettent en lumière certaines discriminations spécifiques. La liberté de manifester ne doit pas être remise en cause et nous devons être à l'écoute de toutes celles et ceux qui dénoncent des inégalités de plus en plus grandes, notamment dans le domaine des droits sexuels et reproductifs. En 2018, les femmes sont toujours autant jugées. Cette situation ne permet pas de garantir l'accès à l'avortement partout sur le territoire.

La prise de parole décomplexée du président du Syngof sur l'avortement est emblématique : elle, montre que les combats pour les droits des femmes ne sont pas gagnés. En Europe et dans le monde, des femmes, des hommes ont fait front et ont pu savourer ensemble de belles victoires : le « oui » au référendum irlandais (qui a permis le vote de la loi en décembre) et bien sûr le magnifique combat des femmes en Argentine (qui a sorti l'avortement du tabou grâce au courage de milliers de jeunes femmes). Pour la première fois, des députés ont voté un projet de loi qui a été rejeté vigoureusement par le sénat, grâce au soutien des églises catholique et évangéliste. Mais rien n'arrêtera plus la marée verte des foulards, qui s'étale aujourd'hui sur toute l'Amérique Latine !

Durant cette année marquée par la montée des populismes et mouvements anti choix, le Planning a été attaqué directement.

Plus largement, la vie associative du Planning a été marquée par l'arrivée d'un secrétaire d'Etat à la vie associative, redonnant un peu d'espoir et de reconnaissance à l'utilité sociale des associations et du lien important au quotidien avec les personnes. Cependant, aucun ministère de la jeunesse n'a été créé. La place des jeunes a pourtant une importance capitale pour le Planning, qui se décline en accès aux soins, questions de prévention et des droits, question de la gouvernance associative. De manière générale, les associations s'inquiètent du renouvellement des instances, de la transmission et du devenir de la vie associative et enfin du crédit accordé à cette parole. Le Planning est partie prenante de ces réflexions.

Il n'existe qu'une réponse à toutes ces questions : l'éducation, synonyme d'émancipation, et d'autonomie, pour donner aux personnes les moyens de connaître leurs droits et de pouvoir les exercer. Nous avons donc soutenu la circulaire sur l'éducation à la sexualité en septembre 2018, qui venait rappeler l'importance de l'éducation dès le plus jeune âge, pour se prémunir à la fois des violences sexuelles, sexistes et aussi garantir l'autonomie des jeunes dans leur vie sexuelle. Cette prise de position a suscité des attaques encore plus fortes ! Ne cédon pas aux messages de peur qui ont véhiculé des propos infondés et non scientifiques ! Informer n'est pas inciter. Il faut désormais des moyens pour que les dispositions de la circulaire soit garanties et appliquées sur tout le territoire. Les conseils départementaux les régions, les ARS ont également leur part de responsabilité.

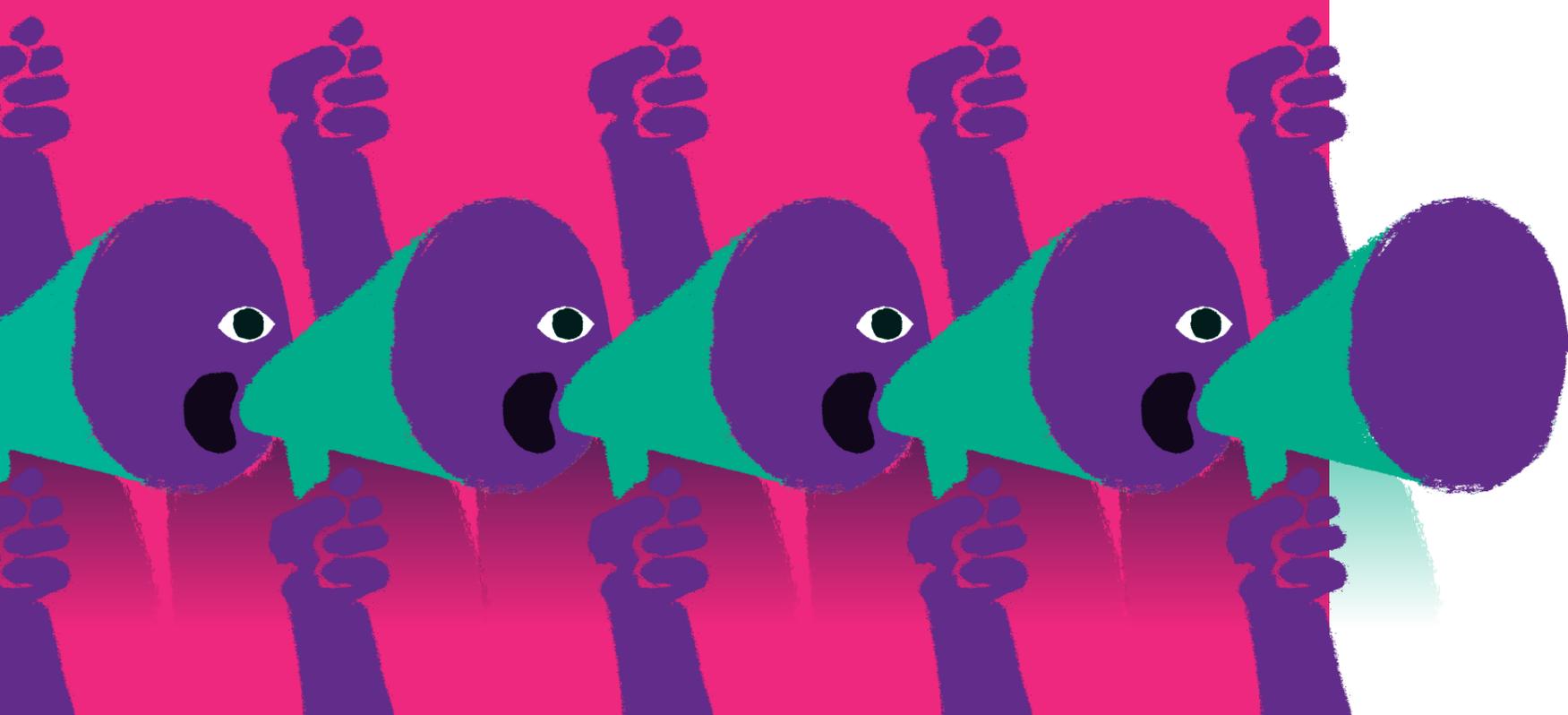
La loi sur les violences a permis un cadre et une prise de conscience encore plus générale, dans la lignée de « Metoo ». Elle est basée sur la répression des auteurs, en facilitant les démarches de plaintes pour les victimes. Cela doit cependant s'accompagner de mesures éducatives, de prévention, de formations et de moyens si nous voulons aller plus loin.

Le mouvement « Noustoutes » cité précédemment, nous a permis de rendre le Planning encore plus visible et de témoigner notre solidarité envers toutes les femmes, sans exclusion.

Contrairement à la loi sur les violences, celle sur la PMA n'a cessé d'être reportée, incluse dans les états généraux de la bioéthique. Nous avons dû rappeler que ce sujet social n'avait rien à faire dans ces débats, pollué souvent par anti choix...

Le Grand débat qui a suivi a permis de rendre visible d'autres revendications. Nous veillerons à ce qu'elles soient prises en compte.

UNE ASSOCIATION MILITANTE



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Féministe, d'éducation populaire, le « Planning » est né en 1956. Depuis cette date, il milite pour l'égalité femmes/hommes et pour que chaque personne puisse vivre une sexualité épanouie, à l'abri de grossesses non prévues et des infections sexuellement transmissibles. Cette association défend le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception et à l'avortement. Elle lutte contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle. Égalité, émancipation et liberté sont les valeurs centrales du projet de société du Planning Familial.

La déclinaison de cet objectif l'amène à renforcer son positionnement comme acteur de terrain incontournable sur :

- l'égalité femmes-hommes et l'accès aux droits sexuels et procréatifs,
- l'éducation des citoyen.ne.s à la sexualité et à la lutte contre les stéréotypes sexistes,
- les relations entre les personnes,
- la sensibilisation aux questions de genre et de sexualités
- le développement d'une culture commune avec les partenaires.

Sa pratique impacte son rôle de **tête de réseau** et la nécessité de structurer ce même réseau pour renforcer sa capacité de contribution aux politiques publiques nationales sur les territoires.

Sur le plan organisationnel, le Planning Familial est un réseau structuré au niveau départemental, régional, national et international. Son organisation en fédérations régionales s'est poursuivie en 2018. Désormais, 4 régions existent et fonctionnent : la Nouvelle Aquitaine, l'Auvergne Rhône Alpes, l'Occitanie en cours de fusion et les Pays de la Loire. Trois régions sont en cours de structuration : la PACA, le Grand Est et la Bretagne. Deux régions restent à structurer : le Nord Pas de Calais/Picardie et la Bourgogne/Franche Comté.

Les 75 associations départementales évoluent aussi : 3 ont fermé et 2 se sont créées comme le montre la carte (voir page suivante).

Les actions du Planning reposent sur deux pôles : vie associative et réseau (VAR) d'une part, genre, droits et sexualités (GDS) d'autre part.

Chacun de ces pôles décline les axes du plan stratégique en feuilles de route* validées par le Conseil d'administration (CA) confédéral. Cette organisation par pôles se voulait initialement plus inclusive, à la différence des anciennes commissions thématiques.

Le Planning Familial est membre de la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF). En 2018, il a été audité en vue du renouvellement de son accréditation. L'obtention de celle-ci s'est accompagnée :

- de recommandations dont la demande de formalisation d'une politique commune au réseau sur la protection des enfants et des personnes vulnérables
- d'un objectif à atteindre d'ici le congrès de 2019 : 30% de bénévoles de moins de 35 ans siégeant au CA confédéral. Pour y parvenir, le CA national a validé une expérimentation d'intégration de deux représentantes du « groupe jeune » au CA et une au Bureau national. Le bilan de cette expérimentation devra permettre de poursuivre une pratique favorisant l'intégration des jeunes de moins de 25 ans dans les instances de gouvernance.

* Une feuille de route est un chantier à mener avec un objectif, un délai de réalisation, un livrable défini.

LE RÉSEAU DU PLANNING FAMILIAL

LES MEMBRES DU BUREAU NATIONAL

Co présidentes

Caroline Rebhi Le Planning 75
Véronique Séhier Le Planning 59

Trésorière

Martine Leroy Le Planning 44

Secrétaire

Cécile Malfray Le Planning 79

Membres

Danièle Lanssade Le Planning 33
Lydie Porée Le Planning 35
Bérandère Saumier, représentante du « groupe Jeunes »

ÉQUIPE CONFÉDÉRALE : 12 PERSONNES

Directrice
Responsable administrative et financière
Chargée programme RDPF
Responsable du centre de documentation
Documentaliste internationale
Chargée de communication
Chargée programme « Jeunes »
Assistante administrative
Secrétaire de direction
Comptable
Chargée des programmes « Femmes et VIH »
Chargée de plaidoyer international

En 2018, Le Planning Familial est le plus grand réseau associatif et militant à offrir des services de santé sexuelle en France

355 804

PERSONNES ACCUEILLIES DANS NOS PERMANENCES D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE

24 003

APPELS TRAITÉS AU NUMÉRO VERT NATIONAL

119 304

JEUNES DE MOINS DE 18 ANS ONT PARTICIPÉ À DES SÉANCES D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

74 441

CONSULTATIONS MÉDICALES RÉALISÉES : CONTRACEPTION, DÉPISTAGE, AVORTEMENT...

824 179

VISITES UNIQUES SUR NOTRE SITE INTERNET

37 925

FOLLOWERS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX (FACEBOOK NATIONAL ET CENTRE DE DOC = 27 178 / TWITTER = 9 574 / YOUTUBE = 152 / INSTAGRAM = 1021)

6034

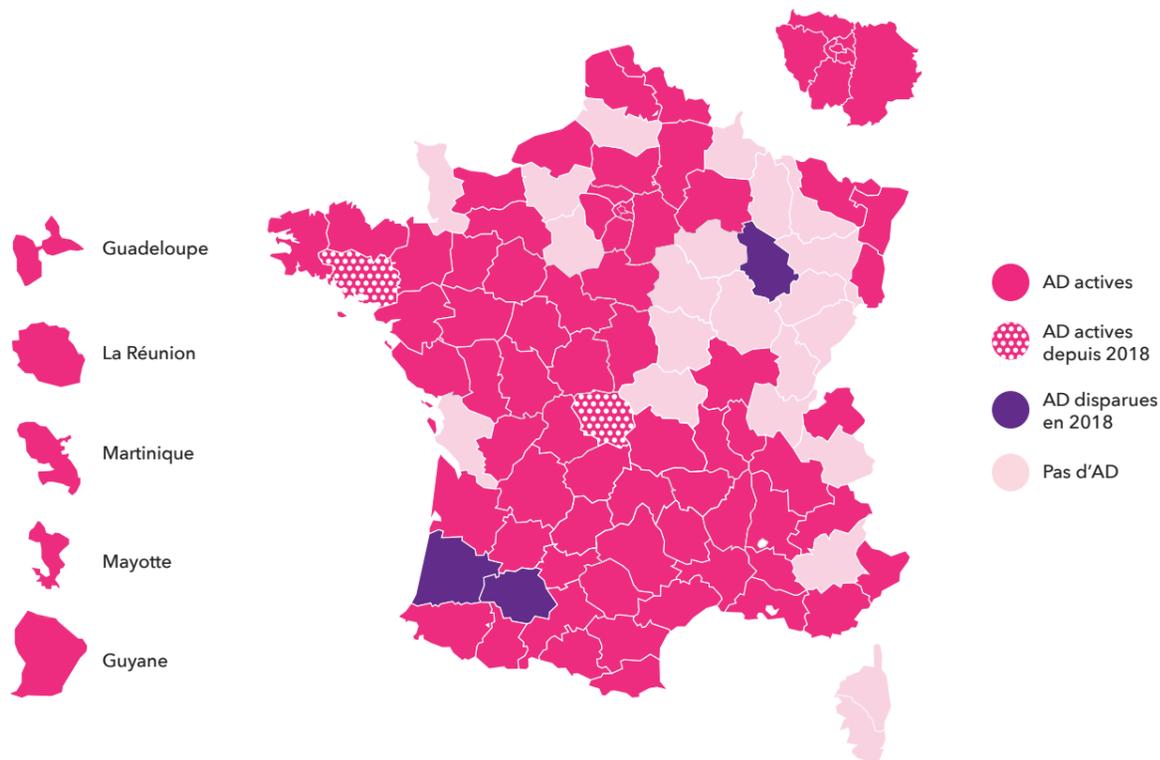
PROFESSIONNEL.L.E.S FORMÉ.E.S

1

ACTION PAR JOUR PARTOUT EN FRANCE (DÉBAT, FILM, CONFÉRENCE, STAND, FORUM, FESTIVAL ...)

Les associations départementales en 2018

Implantation Île de France



STRUCTURATION ET PISTES D'AMÉLIORATION

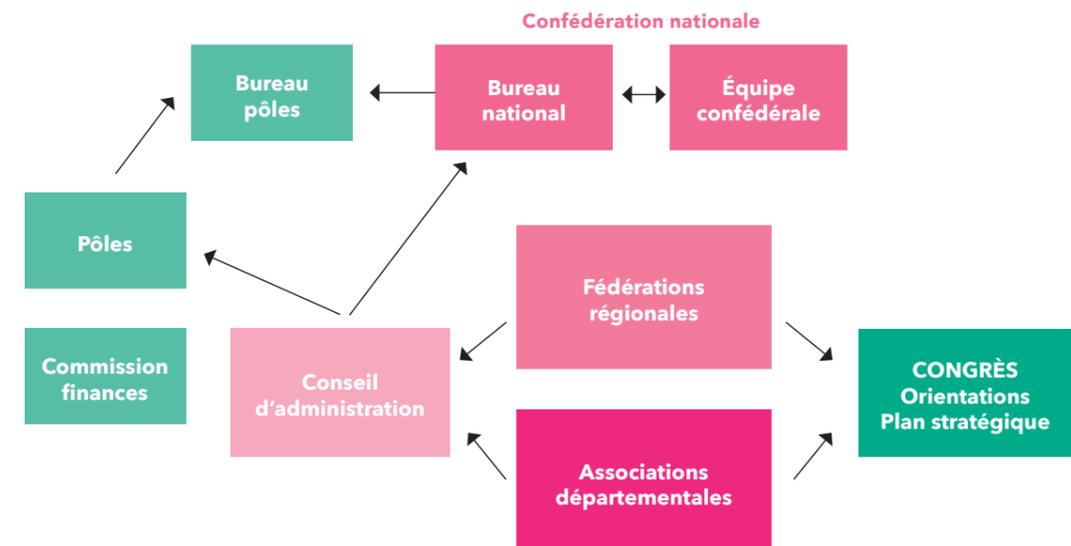
Poursuivant la mise en œuvre des orientations votées lors du Congrès National de 2016, l'année 2018 a été importante : la nouvelle forme d'organisation mise en place en 2017 constituée par deux pôles s'est structurée et une commission finances (en lien avec les résolutions du congrès) et deux groupes de réflexion (en lien sur la laïcité et sur la GPA) ont fonctionné.

Pour renforcer les synergies et la transversalité, il a été décidé de réunir les membres du bureau national, les membres des pôles, les responsables de programmes nationaux et les salarié.e.s de l'équipe confédérale chargé.e.s des dossiers nationaux pour ce qu'on appelle désormais « le bureau pôle ». Ce dernier s'est réuni 4 fois en 2018.

Un bilan de ce fonctionnement réalisé sur la base d'un questionnaire (2018) a permis de dégager les grandes tendances et les pistes d'amélioration.

Parmi celles-ci, on note :

- l'efficacité du travail par feuilles de route pour décliner le plan stratégique avec une réelle problématique de priorisation,
- une marge d'amélioration à gagner sur la transversalité,
- une ouverture nécessaire des chantiers/feuilles de route à davantage de membres du réseau,
- une problématique de transmission de la mémoire et de l'expertise qui peuvent parfois manquer,
- une visibilité plus grande à avoir sur ce fonctionnement au sein du réseau
- le développement nécessaire d'une communication interne.



PÔLE VIE ASSOCIATIVE RÉSEAU (VAR) : FOCUS SUR LE GROUPE EMPLOYEUR

La déclinaison du plan stratégique concernant la vie associative et du réseau est pilotée par le pôle VAR. Retour sur une des feuilles de route « La fonction employeur ».

Dans le cadre de l'axe du plan stratégique « Construire un réseau fort : faire réseau pour faire mouvement », la nouvelle organisation en pôles a dévolu au VAR plusieurs feuilles de route. Celle intitulée « Faire Mouvement » a abouti à la rencontre nationale d'octobre 2017. A son issue, le groupe « Fonction employeur » a été créé en janvier 2018 pour répondre à la forte demande des associations départementales sur cette fonction. Ce groupe n'avait pas pour objectif de jouer le rôle d'un employeur national mais celui d'accompagner et d'outiller les associations départementales et les fédérations régionales dans l'exercice de ce rôle, tout en favorisant la réflexion collective sur l'employeur que le Planning « veut être ». Il n'existait pas de réflexion collective nationale sur l'employeur que le Planning Familial « veut être » dans une configuration où le réseau n'est pas organisé de façon hiérarchique entre ses instances départementales, régionales ou nationales. Mais la volonté de la mener était forte. Cette réflexion et la feuille de route qui en a découlé ont été validées par le conseil d'administration confédéral de février 2018 comme partie prenante de l'axe du plan stratégique « Construire un réseau fort : faire réseau pour faire mouvement ».

Les difficultés rencontrées au sein du mouvement concernant la fonction employeur sont diverses :

- difficultés des administrateur-trice-s militant.e.s des conseils d'administration à occuper la fonction d'employeur,
- tensions entre conseils d'administrations et salarié.e.s,
- inquiétudes ou manque de ressources sur les questions de gestion des ressources humaines, de gestion administrative et de la législation,
- conflits liés à la gestion des ressources humaines dans certaines associations et fédérations.

Ces difficultés se sont progressivement accrues avec la professionnalisation du mouvement (les associations comptent un nombre de plus en plus important de salarié.e.s).

Si le Planning Familial est une association féministe et d'éducation populaire, c'est aussi un employeur qui s'inscrit dans la sphère des employeurs associatifs et du « care ». Ce terme désigne d'une part les soins prodigués et, d'autre part, la sollicitude à autrui. Occupé majoritairement par les femmes, ce champ d'activité présente des spécificités propres, construites sur le mythe de qualités réputées féminines. Ainsi les compétences professionnelles requises sont dévalorisées avec des effets directs dans l'emploi et la professionnalisation (déqualification et précarité notamment) et avec, en même temps, une tendance au surinvestissement dans les activités. Ces particularités contribuent à rendre flous les périmètres du salariat et ceux du militantisme.



28%

DES AD ET FÉDÉRATIONS
RÉGIONALES FONCTIONNENT
UNIQUEMENT AVEC
DES BÉNÉVOLES

72%

DES ASSOCIATIONS (54)
ET DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES
(4) GÈRENT 488 SALARIÉES
DONT 87% DE CDI

72%

DES POSTES SONT À TEMPS
PARTIELS, 41% DES POSTES
QUI INCLUENT LES PERSONNELS
MÉDICAUX PROPOSENT
DES CONTRATS DE 24H

67%

DES AD EMPLOYEURES
ONT MOINS DE 10 SALARIÉES
ET 33% MOINS DE 2.

80%

DES SALARIÉES
SONT EN CONTACT DIRECT
AVEC LE PUBLIC.



Sociologues et universitaires constatent que la grande majorité des associations féministes et « à valeurs humaines » sont attentives à être particulièrement bienveillantes pour les publics reçus, mais le sont moins en interne. L'étude « Emploi associatif, féminisme et genre » de Erika Flahaut, Annie Dussuet et Dominique Loiseau* a comparé les pratiques de différentes associations, et noté que le Planning Familial est plutôt « plus bienveillant » que la moyenne et par ailleurs dans la moyenne des grilles salariales pratiquées.

Comment être un employeur fidèle aux objectifs du mouvement ?

Comment poursuivre la professionnalisation du réseau en conservant une culture militante ? Comment penser les relations militantes/salarié.e.s ? Salarié.e.s / administrateurs ? Employeur en lien avec nos engagements de défense des droits, de l'égalité et de l'autonomie des femmes ?

C'est pour répondre à toutes ces questions que le groupe « fonction employeur » ainsi que ses membres volontaires et bénévoles ont travaillé en 2018. Le groupe s'est réparti la lecture d'articles de fonds et d'études. Il a réalisé un questionnaire pour établir un état des lieux. Les 81 questionnaires** remplis par 72 associations départementales (ADs) et 9 fédérations ont notamment permis d'établir une cartographie des caractéristiques de l'emploi dans notre réseau présenté aux rencontres d'octobre 2018

Le groupe a recensé et réuni des outils et des ressources permettant de renforcer la fonction employeur : ces travaux ont été partagés et enrichis collectivement lors de la rencontre nationale d'octobre 2018. D'une durée de 2 jours, cet événement a réuni 38 participant.e.s venant de 18 AD et 7 fédérations régionales. Il a donné lieu à un compte-rendu qui contribuera à alimenter les débats du prochain congrès de 2019 sur le renforcement du réseau.

D'ici là, le groupe finalisera la plateforme sur la fonction employeur. Cette « boîte à outils » a vocation à être alimentée collectivement et régulièrement sur les types de contenus que les associations du réseau veulent y trouver et devrait permettre une mutualisation des ressources.

Il est également prévu de produire un document cadre « Être employeur dans le domaine du Care ». Son objectif consistera à aider à appliquer les valeurs communes du Planning dans sa pratique d'employeur.

* La Découverte – col Travail genre et société -2014

** Ces questionnaires ont été réalisés sur la base de données collectées en 2016 et 2017 à partir de questionnaires remplis par les associations départementales ou régionales du Planning Familial et/ou de leurs rapports d'activité

Ci-dessus : Rencontre nationale sur la fonction employeur, octobre 2018

RECUEIL NATIONAL DE DONNÉES DU PLANNING FAMILIAL (RDPF)

Le recueil de données au service des actions et des programmes du Planning : un outil qui a pris sa place tout au long de 2018. Depuis 2017, le réseau national du Planning a démarré la réalisation d'un outil commun de recueil statistique de l'ensemble des activités, aussi appelé RDPF (recueil de données du Planning Familial)

Une réalisation ambitieuse mais nécessaire, car avant la création du RDPF, les ressources du Planning comptaient presque autant d'outils de documentation statistique que d'Associations Départementales (AD). Désormais, cet outil commun - mais néanmoins modulable en fonction des réalités du terrain - permet de centraliser la sécurisation des données statistiques recueillies, tout en laissant aux AD la liberté de son utilisation et en respectant la diversité du réseau. Cette mise en commun permet également de mutualiser la maintenance et les améliorations, mais aussi de renforcer la structuration du réseau, notamment grâce à un accompagnement plus proche des bénévoles et des salarié.e.s sur le terrain.

Entamé il y a plusieurs années, ce processus de réflexion et de co-construction d'outils devrait aboutir à la mise en place d'un dispositif d'analyse continue des données qualitatives qui permettra au Planning de se positionner comme un observatoire national de la vie et de la santé sexuelle.

Le RDPF en 2018 :

- La prise en main du RDPF et l'utilisation au quotidien par les AD aont été confirmées.
- Cette deuxième année de transition vers le RDPF a permis de consolider l'outil ainsi que les éléments techniques qui permettent d'extraire et d'analyser des statistiques.
- De grandes formations nationales à Paris avaient déjà été organisées en 2017. Désormais, l'accompagnement se fait de façon plus ciblée, avec, en 2018, une dizaine de formations sur le terrain à la demande, auprès des AD et des régions concernées.
- Le comité de pilotage qui a veillé à la co-construction de l'outil RDPF continue de se réunir environ 5 fois par an pour suivre les évolutions à y apporter.
- Le groupe de travail sur le volet médical, porté par des CPEF du réseau, a amorcé son travail en démarrant une réflexion sur les pratiques d'accueil des personnes reçues, les processus et parcours d'accès à la santé sexuelle et gynécologique, et sur les meilleurs outils à mettre en place dans les CPEF (au-delà de la documentation statistique des actes médicaux que permet le RDPF).
- La généralisation de l'utilisation de l'outil RDPF a permis de documenter et mettre en valeur l'ensemble des actions menées sur le terrain par les bénévoles et les salarié.e.s des AD, de mieux connaître les publics accueillis afin de mieux répondre à leurs besoins, d'utiliser les données extraites du RDPF pour constituer plus facilement des rapports d'activité annuels plus exacts.
- Les AD peuvent compter sur l'appui de la Confédération nationale dans la prise en main et l'utilisation du recueil de données. Les demandes ont été nombreuses, notamment à propos de l'accompagnement des premières



Le RDPF en chiffres en 2018

32

AD¹ ONT PARTICIPÉ AU RDPF
EN SAISSANT DES DONNÉES
POUR AU MOINS L'UNE DE SES
4 GRANDES FONCTIONS.

(La majorité s'en sert pour documenter
les accueils individuels et les actions
collectives.)

L'année 2018 en nombre
de fiches-actions
d'actions documentées :

27296

ACCUEILS INDIVIDUELS

53015

ANIMATIONS COLLECTIVES

1136

ACTIONS DOCUMENTANT LA VIE
INTERNE DES AD

768

ACTIONS PARTENARIALES

POUR UN TOTAL DE

34 251

FICHES-ACTION

1. DONT 9 CPEF, DANS 10 RÉGIONS



extractions statistiques. Les AD ont aussi continué à apporter des suggestions d'amélioration de l'outil tout au long de l'année. On a pu compter en moyenne une douzaine de sollicitations des AD par semaine, principalement à propos des statistiques et des saisies de données.

D'ici la fin 2019, tout le réseau saisira l'ensemble des actions et le travail mené sur le terrain, incluant l'implication bénévole et militante dans les instances locales, régionales et nationales. Cet outil permettra de :

- utiliser les données saisies par les salariés de la confédération pour valoriser leur activité de tête de réseau
- positionner le Planning comme un observatoire national de la vie sexuelle
- développer le volet médical et les outils adaptés à la réalité des centres de planification et d'éducation familiale (CPEF).

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DES FORMATIONS PARTOUT SUR LE TERRAIN

| | Nombre de participant.e.s |
|---|------------------------------|
| Formation nationale RDPF | 32 |
| Présentation générale - référentes GSS | 96 |
| Formation AD75 | 9 |
| Formation AD94 | 2 |
| Présentation générale - référentes Handicap et alors ? | 20 |
| Formation AD38 | 12 |
| Formation Région Occitanie (Toulouse, AD31) | 12 |
| Formation Loire et Bretagne (Angers, AD49) | 13 |
| Formation Région Occitanie (Narbonne, AD11) | 9 |
| TOTAL | 205 |

VERBATIM DES UTILISATEURS ET UTILISATRICES DU RDPF DANS LES AD

Le RDPF : un outil qui permet de mieux connaître les publics accueillis et donc de mieux répondre à leurs besoins

- Le RDPF permet d'avoir une vue d'ensemble des activités, des sujets abordés (surtout dans les entretiens individuels) même si avant tout, c'est la pratique de terrain qui permet de connaître le public. Il mesure également les marges d'amélioration.
- Les AD n'ont pas encore réellement profité de l'analyse et de l'exploitation qualitative des données mais c'est un projet à mettre en place.
- Il est plus facile de faire le bilan des actions collectives. Extraire les paroles marquantes des usagers permet aussi de repérer les besoins.

Le RDPF : un outil qui permet un meilleur suivi des actions

- Le RDPF est un outil accessible partout, ce qui est particulièrement adapté à l'activité des bénévoles et à leur mobilité. Le risque d'erreur de comptages semble moindre : il est plus simple de cliquer que de compter des fiches !
- Il libère du temps pour analyser les données et montrer l'ampleur du travail invisible, le plus souvent bénévole et très majoritairement réalisé par des femmes. Les militantes du Planning n'échappent pas à ce stéréotype de genre !

- Il facilite le recueil de toutes les données et donc le suivi des actions, autant pour les animations que pour les programmes comme le GSS qui demande un gros travail de récupération des données.
- La génération automatique des graphiques permet de limiter les erreurs statistiques, ce qui est un gros plus, en plus du gain de temps.
- Il implique de s'habituer à indiquer systématiquement certaines données essentielles pour rendre des comptes aux financeurs.
- Il faut rester vigilant aux erreurs et notamment penser à bien nommer les actions pour pouvoir faire le distinguo entre les actions.
- L'extraction des données et les diagrammes sont pertinents pour le rapport annuel des AD et facilitent sa réalisation.

Le RDPF : un outil surprenant

- Malgré le grand nombre de détails, c'est un outil rapide et efficace. Plus le temps passe, plus la saisie devient un réflexe et l'ergonomie du site familière.
- C'est un outil évolutif unique mais modulable qui aide à s'adapter aux diverses réalités de terrain, car co-construit avec les AD. Il permet de faire des améliorations spécifiques, pour les AD comme pour les programmes nationaux.



LE RECUEIL DE DONNÉES DU PLANNING FAMILIAL : UN OUTIL POUR FAIRE MOUVEMENT

Blandine Charbonneau, la chargée de mission sur l'outil RDPF rencontre régulièrement les utilisatrices et utilisateurs de l'outil, elle leur a posé quelques questions sur leur pratique, voici leurs réponses.

Quelle est la plus grosse embûche que vous ayez surmontée ?

L'informatique peut causer des soucis à certaines personnes et la diversité du réseau rend de nombreuses actions uniques et difficiles à catégoriser. C'est ainsi que tous les jours l'outil s'améliore pour se rapprocher de nos besoins. Les premiers rapports consolidés n'ont pas été faciles à faire, mais ça ira mieux d'année en année. Une fois, je me souviens qu'à cause d'une mauvaise saisie de données, nous avons perdu plusieurs fiches. On a pu en retrouver certaines mais il a fallu recommencer... Cette erreur-là n'arrive pas deux fois ! Globalement, les salarié.e.s se sont vite adaptées. Ils/elles ont vu que ça ne prend pas plus de temps qu'avec notre ancien outil. Juste celui nécessaire pour le remplissage des informations et d'appriivoiser la base de données. !

Comment recommanderiez-vous le RDPF à une AD qui n'a pas démarré ou à une nouvelle militante du Planning ?

En lui montrant ! Il faut multiplier les formations pour que chacun.e s'empare de l'outil ! C'est un changement qui peut être contraignant mais à terme, on pourra mieux mettre en valeur le travail des bénévoles et de salarié.e.s. Le RDPF est adapté aux actions spécifiques du Planning et permet de

gagner en temps, cohésion de groupe et cohérence des actions. En plus, il est gratuit, évolutif, sécurisé ... En bref, c'est un outil numérique en mouvement pour le Mouvement ! Certes, il peut paraître lourd au début, mais il en vaut la peine (portrait des actions menées en tout temps, précision des données) et surtout on peut bénéficier d'une formation par la Confédération (et bien sûr s'appuyer sur l'expérience d'autres AD). Il ne faut pas se laisser impressionner par les très nombreux items.

« Toutes ces données constituent une mine d'or, contribuent à asseoir le Planning comme un acteur incontournable. »

A l'usage, on prend vite le pli et c'est particulièrement pratique pour documenter les actions collectives. Il est normal au début de tâtonner, se tromper mais ce n'est pas grave : tout est modifiable. Pour finir, je conseillerais à l'AD de prévoir d'avoir sous la main un ou des outils sur le terrain pour préparer le remplissage (les fiches RDPF imprimées, le manuel d'utilisation).

En quoi le RDPF est un outil qui permet de faire mouvement, de renforcer le réseau national du Planning ?

Le RDPF permet de « réfléchir Planning », c'est à dire de bien cataloguer nos actions locales, qui ainsi, prennent encore plus de force et d'importance en étant compilées aux chiffres des autres AD. La parole nationale est nourrie et renforcée par les expériences locales et diverses, ce qui en fait un véritable levier de plaidoyer. Le RDPF aide à illustrer l'étendue et la diversité des actions, ce qui contribue à faire du Planning un acteur incontournable sur les questions de santé sexuelle.

« Le RDPF est construit par nous et avec nous. »

On voit mieux aussi tout ce qui nous rassemble et tout ce qui nous distingue, c'est notre grande richesse !

Le RDPF permet aussi d'avoir plus facilement accès aux données (et d'éviter leur perte), de les rassembler, de bénéficier d'une lecture commune (disparités, zones blanches,...), d'avoir une meilleure visibilité des actions,... Bref de se sentir plus ancré dans un programme national et dans un mouvement et de nous rapprocher pour travailler ensemble,

Le RDPF, un outil de plaidoyer ?

Indéniablement ! La centralisation des données va être la base du plaidoyer. L'analyse des données permettra de mettre en avant des chiffres réels et de fournir une base scientifique à nos actions, notamment auprès de nos financeurs. En tant que mouvement d'éducation populaire, nous avons besoin de nous nourrir du terrain pour élaborer notre plaidoyer. Le RDPF nous permet d'ex-

« La centralisation des données va être la base du plaidoyer. L'analyse des données permettra de mettre en avant des chiffres réels et de fournir une base scientifique à nos actions, notamment auprès de nos financeurs. »

traire des paroles des personnes, des éléments de bilans des animatrices et formatrices.

Comment se rendre à la prochaine étape, la construction d'un Observatoire national de santé sexuelle ? En quoi le RDPF va-t-il nous aider ?

Toutes ces données constituent une mine d'or, contribuent à asseoir le Planning comme un acteur incontournable. Le RDPF est construit par nous et avec nous. Tout comme la plateforme du Numéro Vert national (NVN), c'est une base qui pourrait être utilisée plus largement à long terme. En espérant que la reconnaissance suivra...

En attendant, cet outil permettra de réaliser une vraie cartographie de la santé sexuelle, vue par le prisme des AD, qui sont sur le terrain partout en France. Au-delà de l'expérience qui permet au Planning d'observer les tendances et d'alerter, le RDPF nous permettra de démontrer par la masse ce que nos petites actions quotidiennes nous indiquent chaque jour. Nous aurons ainsi une vision globale de l'activité et des besoins en matière de santé sexuelle. Notre association est déjà un réel observatoire de terrain, le RDPF va nous aider à le concrétiser davantage. Il va aussi nous rendre plus visible comme observatoire. Il ne reste plus qu'à espérer que l'ensemble des AD adhèrent au logiciel et soient formées à la saisie et l'extraction des données, dans un objectif d'exhaustivité.

UN NUMÉRO VERT NATIONAL QUI A MAINTENANT PLUS DE TROIS ANS

Depuis septembre 2015, le numéro vert 0 800 08 11 11 « Sexualités, Contraception, IVG » est un numéro national, unique, anonyme et gratuit porté par le Planning Familial avec le soutien du ministère de la Santé et des solidarités à travers la DGS (Direction générale de la santé) et la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale/Service des droits des femmes et de l'égalité).

- I**l est ouvert en métropole du lundi au samedi de 9h à 20h et aux Antilles du lundi au vendredi de 9h à 17h. Avec ce numéro vert, le Planning Familial poursuit ses objectifs et dispose d'un outil plus fort pour :
- participer à la politique de santé publique de renforcement de la réponse aux besoins,
 - informer les appelant.e.s sur toutes les questions concernant la contraception, l'IVG, les IST, la vie affective et sexuelle ainsi que sur les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle,
 - promouvoir la santé sexuelle définie par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2002 : « appréhender la sexualité de façon globale et positive tout en luttant contre les violences »,
 - orienter précisément et efficacement les personnes vers les structures ressources afin de répondre à leurs demandes et besoins,
 - favoriser un accès égal de toutes et tous à une information claire et exacte grâce à une écoute sans jugement,
 - réduire les inégalités devant l'information,
 - considérer l'avortement comme une réalité de la vie sexuelle des femmes,
 - contrer les discours des anti-IVG qui ont fait d'internet et de l'écoute téléphonique un outil d'entrave à l'exercice du droit à l'avortement,
 - participer à la construction d'un observatoire de la santé sexuelle.

Le dispositif s'appuie désormais sur 13 plateformes régionales financées pour la plupart par les Agences Régionales de Santé (ARS) et certains conseils régionaux. Parmi ces 13 plateformes, 10 sont tenues par les écoutantes du Planning Familial, 3 par celles des associations partenaires extérieures (le CIDFF80 pour les Hauts de France, La Maternité Consciente pour la Guadeloupe et l'AMIOF pour la Martinique). Ce dispositif s'appuie sur la solidarité entre les plateformes régionales avec des écoutant.e.s professionnel.le.s qualifié.e.s ayant une connaissance fine de leur territoire, et capables - grâce à une base d'annuaire harmonisée et actualisée en temps réel - de répondre à des appels venant de tous les départements.



L'équipe nationale a totalisé en 2018 :

1743

HEURES DE TRAVAIL SUR DOSSIER

29

RÉUNIONS À PARIS OU EN RÉGIONS

2

COMITÉS DE PILOTAGE

9

VERSIONS DU SITE NVN

1

DÉPLACEMENT À LA RÉUNION ET 1 DÉPLACEMENT À LA MARTINIQUE

L'équipe nationale « Numéro Vert National » se compose de 4 personnes en relais avec l'équipe confédérale nationale (pôle communication, et service gestion). Parmi elles : une coordinatrice nationale, un technicien développeur et deux membres du bureau national. Cette équipe se réunit au moins une fois par mois. Elle a permis :

- le renforcement des liens entre les partenaires régionaux (Planning Familial ou autres associations partenaires) et le national, à travers l'organisation de regroupements avec les référent.e.s des plateformes régionales,
- le suivi des engagements pris avec le prestataire Sida Info Service pour la prise en charge des débordements,
- la répartition des débordements en fonction des jours, des heures, des disponibilités et possibilités des plateformes régionales,
- l'ouverture de certaines plateformes régionales. Ainsi, en 2018, les plateformes de la Bourgogne Franche Comté et de la Martinique ont été créées.
- L'organisation de comités de pilotage avec la DGS, DGCS et Santé Publique France,
- l'adaptation des outils aux besoins des appelant.e.s et des écoutant.e.s,
- une communication au niveau national selon nos moyens avec la réalisation et l'impression d'une carte Pocket.

Au niveau régional, un.e référent.e organise des regroupements d'écoutant.e.s, dans le but de :

- analyser les pratiques existantes,
- réfléchir à leur amélioration,
- assurer le suivi de l'actualisation de l'annuaire et les transmissions d'information,
- vérifier la bonne prise en charge des appels entrants.

Le numéro vert dispose d'un site internet sécurisé accessible à tou.te.s les écoutant.e.s et référent.e.s régionaux. Il se compose notamment des fiches à compléter à chaque appel, d'un annuaire, d'aides à la réponse sur les différents sujets liées à la santé sexuelle, d'un utilitaire où l'extraction des données statistiques (quantitatives et qualitatives) est possible.

D'importantes évolutions ont été apportées en 2018 à ces outils :

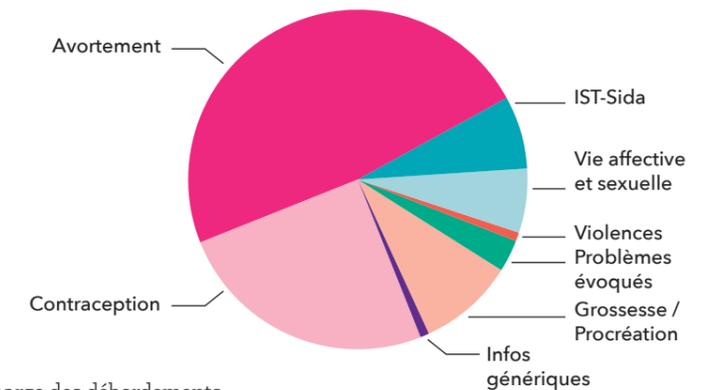
- Le développement de la version 3 du site Internet <https://ptc.planning-familial.org/saisie/admin.php> : modifications de la fiche d'appel pour répondre au plus près des demandes, intégration d'un annuaire Violence avec la base de données BASAVI complétée par des associations d'aide aux femmes victimes de violence, possibilité pour les écoutant.e.s de communiquer directement avec les référentes régionales depuis le site pour faire remonter des difficultés.
- L'amélioration de fichiers statistiques permet d'avoir une vision en temps réel de l'activité du numéro vert.

Les perspectives pour 2019

Si le dispositif a montré son efficacité, des efforts en matière de communication doivent être encore réalisés au niveau national, pour lui donner une plus grande visibilité. Le Planning compte sur des financements en 2019 pour pouvoir ouvrir une nouvelle plateforme régionale à La Réunion.

Grâce aux informations recueillies avec l'enregistrement des fiches d'appels, les écoutant.e.s alimentent l'accroissement des connaissances sur les problématiques rencontrées par les usager.e.s et sur les problématiques relatives à la santé sexuelle. En cela, le numéro vert national contribue à une fonction d'observatoire et nous souhaitons analyser plus finement ces données.

Ensemble des sujets renseignés : 35 839



Les plateformes téléphoniques régionales ont totalisé en 2018 :

24 003

FICHES D'APPELS ENREGISTRÉES (DONT 1 235 PAR SIDA INFO SERVICE)

183

ÉCOUTANT.E.S

1159

CRÉATIONS OU MODIFICATIONS SUR 3054 FICHES ANNUAIRE IVG/CONTRACEPTION/SEXUALITÉS

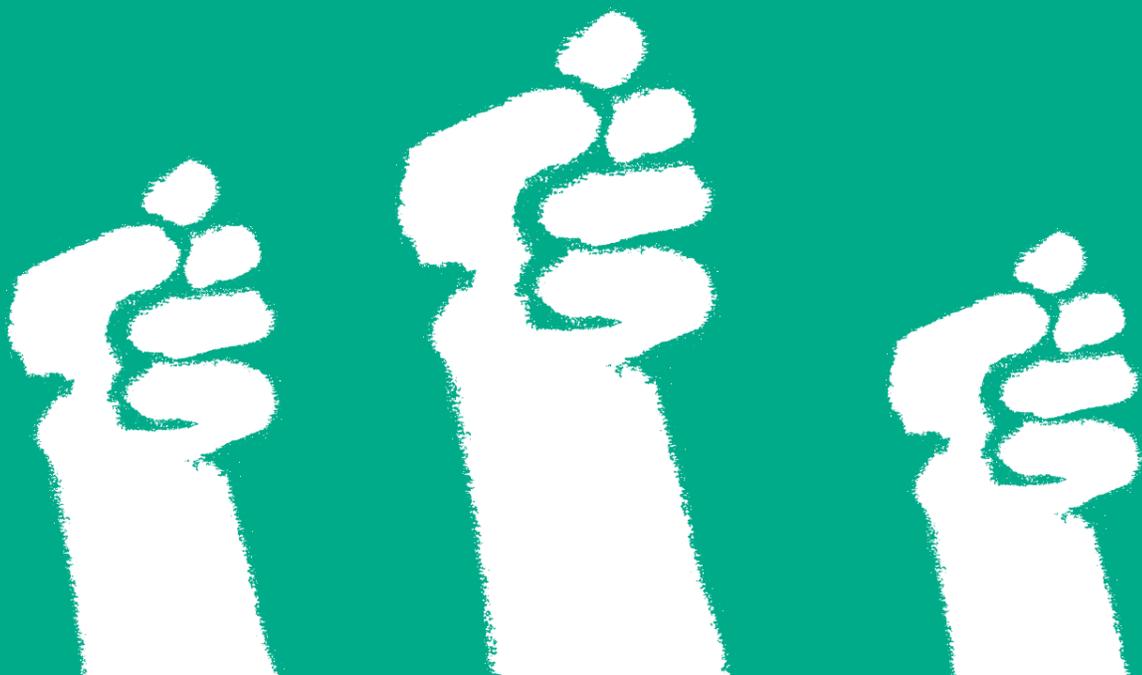
115

CRÉATIONS OU MODIFICATIONS SUR 651 FICHES ANNUAIRE VIOLENCES

21

TEMPS D'ANALYSE DE PRATIQUE ET DE SUPERVISION ENTRE ÉCOUTANTES EN 2018

AGIR AVEC LES PERSONNES



UNIVERSITÉ POPULAIRE (UP) DE RENNES

Le Planning est une association féministe d'éducation populaire. Notre démarche est politique : elle consiste à décrypter les rapports de domination, prendre conscience de la place que l'on occupe dans la société, s'inscrire dans une dimension collective pour faire avancer des idées, des pratiques, et expérimenter sa capacité à agir. Elle vise l'émancipation individuelle et collective.

Les actions des militant.e.s du Planning s'inscrivent dans cette dynamique en :

- transmettant une information juste et accessible permettant aux personnes de décider en conscience,
- proposant des espaces de parole bienveillants pour susciter la confrontation des points de vue, se débarrasser des préjugés et apprendre à construire avec l'autre,
- ouvrant le champ de conscience des professionnel.le.s en formation,
- écoutant et prenant en compte la parole de celles et ceux que l'on entend le moins pour construire un plaidoyer commun,...

Mais nous pouvons manquer de moyens pour agir dans de bonnes conditions, ou être rattrapé.e.s par nos propres freins, idées-reçues, stéréotypes, peurs... et oublier ainsi d'adapter notre discours, de considérer les personnes là où elles en sont dans leurs parcours et finalement ne plus co-construire avec elles.

L'université d'été populaire visait donc à prendre le temps d'échanger sur nos pratiques, croiser nos savoirs et réfléchir à des pistes de travail pour renforcer la démarche d'éducation populaire au sein du mouvement. Le travail se poursuit afin de consolider chacun.e dans sa capacité à inventer, construire et mettre en œuvre des solutions participatives adaptées. C'est en étant uni.e.s et en mettant les capacités de chacun.e au service d'une cause que nous pourrions gagner et inverser le pot de fer et le pot de terre.



Ci-contre : Micro-trottoir organisé par le groupe jeune pendant l'Université Populaire de Rennes, juin 2018.

Les chiffres à retenir

3

JOURS DE REGROUPEMENT

140

PARTICIPANT.E.S

UNE ÉQUIPE DE PRÉPARATION DE

10

PERSONNES

14

EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES

5

PARTENAIRES VENUS TÉMOIGNER
DANS LES ATELIERS



INTERVIEW

Questions à **Cécile Malfray** bénévole
membre du bureau national membre du
comité de pilotage de l'université

Pourquoi cette première UP ? Quels étaient les attentes et les enjeux ?

En 2018, le Planning a souhaité organiser une université populaire, première étape dans la préparation de son prochain congrès national d'octobre 2019. Ce regroupement visait notamment à engager un travail à long terme afin d'inscrire l'éducation populaire au Planning dans le contexte politique et social actuel. Il s'agissait de produire collectivement des axes de travail et des méthodes à engager d'ici le Congrès pour associer davantage les personnes concernées dans l'élaboration des prochaines orientations stratégiques du Planning Familial.

Comment cela s'est déroulé ?

Durant 3 jours, les 8, 9 et 10 juin à Rennes, nous avons alterné des temps en plénières, un forum des initiatives, des ateliers de production, ainsi que des temps de réflexion et de convivialité (débats auto-organisés, bourse d'échanges, apéritifs des régions, projection du documentaire « En corps debout... », micro-trottoir, table de documentation...). Cent quarante personnes de notre mouvement et d'associations partenaires ont élaboré de façon participative de nouveaux axes de travail pour renforcer les dynamiques de co-construction existantes. Sur place, plusieurs militant.e.s ont été mobilisé.e.s pour animer les ateliers, prendre des notes ou aider à la logistique.

Quels thèmes ont traversé ces 3 jours ?

Les discussions ont été riches et les thèmes abordés variés : Comment aller à la rencontre des publics et s'enrichir mutuellement ? Comment avancer en tandem au Planning et créer des espaces intergénérationnels de construction collective ? Comment mieux utiliser les outils collaboratifs et numériques dans nos actions ? Quelles nouvelles formes de gouvernance tester pour renforcer l'inclusion dans nos espaces de décisions internes ? Comment évaluer nos interventions dans une dynamique d'éducation populaire ?

Lydie Porée bénévole présidente de l'AD35
qui recevait l'Université

Le Planning Familial 35 a été très heureux d'accueillir l'université populaire en juin dernier à Rennes, ville connue pour son dynamisme en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Ce temps fort pour l'ensemble des Plannings a été l'occasion, pour l'association départementale d'Ille-et-Vilaine, de « faire mouvement ». Face aux difficultés et face aux attaques, il est important que notre réseau soit solide et qu'il s'appuie sur ses fondamentaux : le féminisme et l'éducation populaire. Cela reste une grande fierté pour l'AD35 d'avoir reçu les militant.e.s du mouvement pour travailler ensemble sur ces thématiques.

Margaux Herbin bénévole stagiaire à l'AD 35

Les Jeunes Militant.e.s (JM) du Planning Familial se sont engagé.e.s dans l'organisation de l'Université populaire et ont activement participé à cet événement. Le Planning se félicite de ce partenariat puisque les jeunes représentent l'un des principaux publics de l'association mais sont en même temps sous-représentés dans les AD.

L'enjeu pour le groupe Jeune était d'être visible, de montrer l'existence des jeunes dans le mouvement et que nous étions prêt.e.s à nous investir non seulement dans la réalisation des actions mais aussi dans la construction et la prise de décision. Nous avons donc animé un atelier sur les jeunes et la gouvernance, qui montre que la différence d'âge pouvait impliquer des rapports de pouvoir et qu'il était essentiel d'avoir des moments de réflexion intergénérationnels sur cette question.

Le groupe jeune a également tenu un stand sur les outils numériques pour mettre en commun ce qui était déjà utilisé et créé par les AD et sortir de notre zone de confort pour s'approprier par exemple de nouvelles plateformes de mutualisation.

Ce groupe a retiré de cette Université le fait qu'il était important de revendiquer une place dans les instances de gouvernance et de mieux faire connaître les JM dans l'ensemble du réseau en clarifiant sa démarche. Son objectif n'est pas d'exclure mais au contraire de favoriser l'échange intergénérationnel dans une approche constructive et bienveillante de co-formation et d'éducation populaire, en s'inspirant de bonnes pratiques qui existent dans d'autres associations.

GENRE ET SANTÉ SEXUELLE (GSS)

Le regroupement national du programme GSS a réuni plus de 90 personnes en septembre 2018 à Sète (34). Il a battu le record d'affluence de l'année précédente. Le succès de cette rencontre tient particulièrement au besoin d'espaces d'échanges de pratiques et de réflexions, rompant avec la tyrannie du quotidien et des actions à réaliser.

« Se poser et réfléchir » sont les mots qui reviennent le plus souvent dans le bilan de ces rencontres. Cette année, le thème central était « Participation des personnes pour nos actions ». Il s'est inscrit dans la poursuite de la réflexion entamée lors de l'Université populaire. Pour l'illustrer, la vidéo d'un entretien avec Jean Claude Richez a été projetée*. Ce chercheur de l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) – avait déjà été sollicité pour apporter son expérience et ses réflexions sur les enjeux autour de la démarche d'éducation populaire (participation des publics, co-construction, questionnement sur les compétences attendues et les résistances à vaincre). Il a rappelé que le Planning Familial s'est développé historiquement sur la posture du mouvement des femmes « rien sans nous ».

Le programme GSS a privilégié les échanges, moments qui constituent autant d'occasions d'acquérir davantage de compétences et d'émancipation.

Ces journées ont également fait la part belle aux expériences de terrain :

- le groupe femmes et VIH d'Orléans a rapporté la solidarité qui s'est créée face aux discriminations, la rupture de l'isolement et la prise de confiance en elles, l'envie de se mobiliser,
- les femmes du Groupe de Parole et formation de personnes ressources de l'Espace Santé Faubourg de Béthune-Lille ont témoigné de l'importance mais aussi des difficultés à parler de sexualité et de santé sexuelle. Ces échanges d'expériences leur permettront de trouver les éléments pour mener à bien leur rôle de personnes ressources.
- Dans le 78, des femmes des groupes de parole ont pris en main le développement du programme. De participantes à des groupes de paroles, elles sont devenues animatrices de groupes et ont participé à une formation personnes ressources. Le relais est assuré.

Mais les temps forts de cette rencontre ont concerné les différents ateliers. Ils avaient cette année pour objectifs de mieux faire connaître les actions du programme, questionner la façon dont on anime aujourd'hui les formations, la place des personnes ressources mais également de découvrir de nouveaux contextes comme la prise de risque sexualité et les produits psycho-actifs et approche santé sexuelle dans le contexte des actions internationales.

Ces deux jours ont également été l'occasion de renforcer l'approche transversale portée par le programme. L'année 2018 a donné une place particulière à la réflexion autour des représentations sur le handicap avec le théâtre forum et les paroles des personnes concernées ainsi que la découverte de l'intérêt de l'outil de recueil de données (pour mieux comprendre les besoins des personnes rencontrées, analyser les évolutions de nos pratiques),

L'édition 2019 sera construite à partir de l'évaluation du programme 2018. Le prochain GSS ne sera cependant possible, une fois encore, que grâce à la mobilisation des référentes régionales. Ces dernières assurent au quotidien l'accompagnement des associations départementales dans la mise en œuvre du programme et participent à tisser des liens et renforcer la mutualisation. De ce fait elles sont impliquées dans la structuration du réseau et au cœur des enjeux de la vie associative. Cette place particulière demande des compétences allant au-delà de la simple connaissance des actions du programme. Accompagnées par les coordinatrices nationales, elles jouent un rôle décisif dans l'évolution du programme.

2019 sera une année charnière. Il faudra faire un bilan des 5 années du programme afin de construire un nouveau projet qui s'inscrive dans les orientations du mouvement et dans les pratiques de terrain.

* À retrouver sur notre chaîne youtube.

PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? »

L'objectif du programme « Handicap et alors ? » consiste à accompagner les personnes en situation de handicap vers l'affirmation de soi et l'autonomie dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle. Il se développe selon 4 axes qui prennent en compte l'approche globale et l'environnement des personnes concernées, souvent accueillies dans les établissements médico-sociaux.

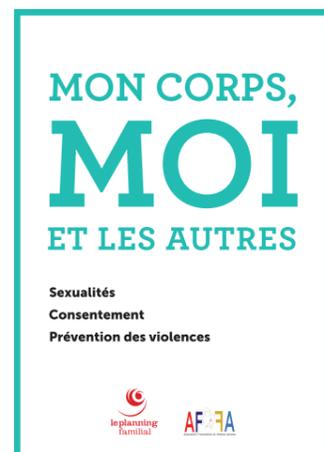
Le 1^{er} axe concerne les personnes en situation de handicap elles-mêmes. Le Planning Familial préconise, comme pour toute personne, l'éducation à la sexualité dès le plus jeune âge. Ses actions sont construites en fonction du développement psycho-affectif, du rythme et de l'intérêt des personnes qui composent le groupe d'expression.

Le 2^{ème} axe propose un espace de parole aux familles. Il vise à rompre l'isolement que ressentent certaines familles qui se retrouvent face à des problématiques qui les dépassent. Il leur permet également de tisser des liens en tant que co-éducateurs de leurs proches.

Le 3^{ème} axe est réservé aux professionnel.le.s. Il propose des temps de sensibilisation et de formations, pour travailler un positionnement d'équipe et tisser une culture institutionnelle, chaleureuse et bienveillante sur cette question, en travaillant particulièrement la mise à distance des représentations que chacun.e a de la sexualité des personnes accompagnées. C'est une compétence complémentaire à la formation initiale qu'acquièrent ainsi des professionnel.le.s : celle de s'approprier le vocabulaire de la sexualité et d'explicitier simplement les différences anatomiques et physiologiques, les changements à la puberté, les différentes pratiques sexuelles, etc.

Le 4^{ème} axe vise les institutions. Il consiste à :

- soutenir la réflexion autour de la sexualité et du handicap
- promouvoir et faire intégrer l'éducation à la sexualité et l'accompagnement des personnes à la vie affective et sexuelle dans les projets des institutions.



Ci-contre : supports de communication et d'information du programme « Handicap et alors ». A commander au centre de documentation confédéral.

Sur 56 associations départementales participantes au programmes, 42 ont participé au RDPF qui a permis de recueillir les données suivantes :

3 039

PERSONNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIES LORS DE 762 SÉANCES DE GROUPES.

1 710

PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ D'ENTRETIENS INDIVIDUELS ET 372 FAMILLES ONT ÉTÉ RENCONTRÉES.

905

PROFESSIONNEL-LE-S ONT ÉTÉ FORMÉ-E-S LORS DE 84 FORMATIONS ET 925 PROFESSIONNEL.LES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉ-E-S

289

INSTITUTIONS ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES DONT 146 NOUVELLES EN 2018.



184

SALARIÉ-E-S ET BÉNÉVOLES ONT MIS EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? »

Cette éducation selon les lois de 2002 et 2005, doit être affirmée dans le règlement de fonctionnement institutionnelle ou au mieux, être consignée dans une Charte.

Un soutien méthodologique est également proposé pour la mise en place d'actions ou la construction d'outils adaptés, ainsi que pour l'analyse de pratique.

Le Planning adapte sans cesse le contenu et les outils d'animation à chaque public, en fonction de l'âge, du handicap et de leur niveau de compréhension. Le travail en groupe rend possible l'expression et l'écoute d'un questionnement sur la sexualité, perçu comme tabou car il est souvent esquivé par l'entourage, gêné par une question qui peut arriver à un moment inopportun. Le groupe permet aussi de tisser des liens entre les participant.es. Le fait d'entendre un témoignage permet à certain.e.s de mieux se situer et de comprendre leur propre expérience. Pour d'autres, des propos peuvent être choquants. Pour d'autres encore, il est impensable d'aborder les questions intimes en groupe. Pour toutes ces raisons, ce travail peut donc être prolongé lors d'entretiens individuels permettant d'accompagner au plus près les questionnements, tout en préservant les autres participant.es du groupe.

Une formation de formateurs.trices s'est tenue à Paris en octobre 2018 avec 15 nouveaux, nouvelles formateurs.trices. Des professionnel.le.s des institutions y ont participé avec l'objectif de renforcer l'offre de formation.

Ainsi 26 associations départementales avec leurs 49 formateur.trices couvrent chaque région en métropole mais aussi à la Réunion et la Guyane. Ils.elles peuvent animer des formations en direction des professionnel.le.s du secteur médico-social. L'axe en direction des familles doit cependant être consolidé.

Durant les activités d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, nous ouvrons un espace de parole sur le corps, le plaisir et la sexualité qui aide les langues à se délier. Ces moments permettent de révéler des situations de violences passées ou actuelles, d'où l'importance de se doter d'un outil de prévention. Le partenariat avec l'Association Francophone des Femmes Autistes (AFFA) nous a permis de concevoir la brochure « Mon corps, moi et les autres ». Cet outil a été pensé pour des personnes présentant des troubles de la communication sociale. Il s'adresse cependant à tout type de public. Composé de pictogrammes, il comporte des informations simplifiées pour une facilité de compréhension. Une notice d'utilisation de la brochure suggère des parcours éducatifs et des pistes de travail à destination des familles et des professionnel.le.s car l'éducation à la vie affective et sexuelle constitue le premier moyen de prévenir les agressions et les violences sexuelles.

LES JEUNES AU SEIN DU PLANNING

QU'EST-CE QUE LE PROJET « JEUNES » ?

Le projet « Jeunes » du Planning Familial est né en 2015. Son objectif consiste à :

- favoriser la participation des jeunes de moins de 35 ans au sein de la vie associative et de la gouvernance associative,
- agir pour qu'ils et elles aient une meilleure connaissance de leurs droits sexuels.

Pour être en accord avec ses principes d'éducation populaire et assurer un renouveau militant, le Planning Familial a investi dans un programme spécifique coordonné au niveau national. Visant à accompagner l'ensemble du mouvement, il garantit des espaces associatifs qui ont très vite été investis par la jeunesse.

LE PROJET « JEUNES » FÊTE SES 3 ANS

Depuis ses débuts, le projet « Jeunes » comporte plusieurs volets. Ces derniers se déclinent en différents leviers d'action pour favoriser la participation des jeunes de moins de 35 ans. Parmi eux, l'accompagnement du mouvement pour encourager une culture associative favorable à leur implication, l'accueil de volontaires en service civique et enfin la coordination d'un groupe de jeunes militant.e.s. Chaque année, ces dernier.e.s font vivre une grande partie du projet en mettant en place de nouvelles actions et en élaborant de nouveaux outils, à la fois destination des publics et en interne. Le dispositif de service civique a désormais toute sa place et se déploie aussi bien au niveau national que régional et départemental, témoignant d'un intérêt mutuel des jeunes et des associations du Planning. Si ces trois ans ont vu naître des dynamiques très encourageantes, de nombreux défis restent à relever pour concevoir des modes d'engagements mieux adaptés au public jeune et asseoir leur légitimité jusque dans les espaces de gouvernance.

L'accompagnement des volontaires en service civique. Depuis 2015, le Planning Familial accompagne des volontaires en service civique. En 2018, il a accueilli 15 nouveaux/elles volontaires dans 10 AD du réseau. Grâce à un pilotage national, le Planning accorde une importance majeure à enrichir autant que possible l'expérience des volontaires, notamment par des temps collectifs de regroupement et de formation qui permettent l'échange de pratique, le développement de nouvelles compétences et l'interconnaissance. En plus de leur formation d'accueil, les volontaires ont suivi une formation civique et citoyenne obligatoire sur la laïcité et l'intersectionnalité, ainsi que des modules complémentaires répondant à leurs besoins. Ils et elles ont participé à un bilan collectif de leur expérience et bénéficié d'un accompagnement pour valoriser leur service civique dans leur projet d'avenir. Le service civique au Planning permet à la fois un investissement local dans les AD, mais aussi dans des actions menées au niveau national dans le cadre du Projet jeunes, avec des missions qui s'adaptent aux envies et projets des volontaires.

Capitalisant son expérience, le Planning Familial a également animé en 2018 une formation civique et citoyenne sur l'égalité femmes-hommes à destination de volontaires d'une autre structure.

Quelques chiffres :

15

VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE
EN 2017-2018, 15 EN 2018-2019

45

MILITANT.E.S PASSÉ.E.S PAR
LES JEUNES MILITANT.E.S EN 2018,
DONT UN NOYAU DE 25 PERSONNES

4

REGROUPEMENTS JEUNES

11

AD OUTILLÉES SUR L'IMPLICATION
DES JEUNES

675

PERSONNES RENCONTRÉES
SUR NOS STANDS

1

OUTIL SUR L'ÉDUCATION
À LA SEXUALITÉ CRÉÉ



L'animation du groupe des Jeunes Militant.e.s. Le groupe des Jeunes Militant.e.s rassemble des jeunes de moins de 30 ans investi.e.s dans les AD qui souhaitent s'impliquer au niveau national pour favoriser la participation des jeunes. En 2018, 4 regroupements ont eu lieu pour permettre aux membres de mener à bien leurs projets et réflexions, à la fois en direction des publics jeunes et concernant la vie associative. Ces réunions ont donné lieu à l'élaboration d'un nouveau nom - "Les Jeunes Militant.e.s" -, un nouveau fonctionnement et une dynamique de renforcement de la visibilité du groupe au sein du réseau, entraînant ainsi la création de nouveaux supports de communication.

Investir de nouveaux réseaux sociaux. Pour être en phase avec les pratiques des jeunes et les espaces virtuels qu'ils et elles fréquentent, le Planning Familial a ouvert en 2018 un compte Instagram national. Ce compte a contribué à rendre visible les activités de l'association et à permettre aux jeunes de contacter le Planning par les moyens qu'elles et ils utilisent habituellement. Animé par des Jeunes Militant.e.s, il a été lancé grâce à une campagne sur le bénévolat pensée par les jeunes, dans une dimension intergénérationnelle pour montrer les différents visages du Planning Familial.

Des stands de jeunes qui parlent aux jeunes. Le Projet « Jeunes » prône une approche par les pairs. C'est dans cette idée que les Jeunes Militant.e.s sont entré.e.s il y a deux ans dans les enceintes de grands festivals franciliens, fréquentés par de nombreux.ses jeunes, pour y tenir des stands de réduction des risques. Cette année encore, le Planning Familial était présent aux Solidays et à la Fête de l'Huma. Des membres du groupe ont également co-animé un stand lors des Assises Nationales de Maisons des lycéen.ne.s pour échanger autour de l'éducation à la sexualité avec des lycéen.ne.s déjà engagé.e.s dans leurs établissements.

L'accompagnement du réseau pour une meilleure inclusion des jeunes. Afin de favoriser la participation des jeunes, le Projet « Jeunes » accompagne les AD pour créer une culture commune et inclusive. Deux regroupements d'échanges de pratiques sur l'implication des jeunes ont eu lieu. Onze AD ont donc pu mettre en commun leurs questionnements, leurs bonnes pratiques et leurs outils.

L'engagement des jeunes a également fait l'objet d'un atelier lors de l'Université populaire du mouvement en juin 2018, animé par les Jeunes Militant.e.s qui ont pu participer à ce temps fort en rappelant l'importance de la transmission aux nouvelles générations.

Le projet « Jeunes » et l'International Planned Parenthood Federation (IPPF). Grâce à deux jeunes bénévoles, le Planning Familial est fortement impliqué au niveau international, avec l'IPPF et YSAFE, association liée à l'IPPF travaillant sur l'investissement des jeunes. En novembre 2018, le Planning Familial a reçu un soutien de l'IPPF pour mettre en place un plan stratégique co-construit par les jeunes visant à favoriser une approche « centrée sur les jeunes » au sein de l'organisation.



LES JEUNES ET LA GOUVERNANCE



Pour favoriser la participation des jeunes à la gouvernance, le Planning Familial a mis en place une expérimentation depuis juin 2018. Un siège au Conseil d'administration confédéral et un siège au Bureau national ont été ouverts à des Jeunes Militant.e.s.

Grâce à cette initiative, les jeunes se familiarisent aux enjeux de la gouvernance et à la dimension politique de l'association, et peuvent apporter leur vision dans les espaces de prise de décisions.

Pour accompagner cette dynamique, une formation sur la gouvernance a été réalisée à destination des jeunes militant.e.s des AD pour les outiller sur la prise de parole en public et le fonctionnement du mouvement.

Les défis à venir consisteront à pérenniser cette expérimentation et étendre la participation des jeunes aux instances de gouvernance dans l'ensemble du réseau.

PUBLIC DES DROM : LE GUIDE PARENTALITÉ

Le guide parentalité a été publié en 2018. Il s'adresse aux professionnel.le.s travaillant sur les questions de parentalité dans les DROM, dans le champ de l'enfance ou les droits des femmes. Il vise à les soutenir dans leur démarche d'écoute et d'accompagnement sur ces questions parfois difficiles.

Il répond à :

- la demande de mieux appréhender les relations et les difficultés de communication entre les parents et leurs enfants,
- certaines problématiques liées aux institutions et aux accueils parfois « jugeants » de professionnel.le.s de l'enfance et de la petite enfance.

La collaboration entre les professionnel.le.s et le Planning Familial, tout au long de l'année 2018, a permis d'aborder le renforcement de la vie associative. En effet, la demande est forte de travailler en lien étroit avec les autres associations du Mouvement. Les territoires sont souvent isolés et les problèmes que nous connaissons en métropole sont encore plus aigus du fait de cet éloignement et du manque de lieux, de professionnel.le.s et de dispositifs, touchant la santé sexuelle et reproductive. Avec près de 50% de la population qui a moins de 25 ans dans les DROM, l'implication des jeunes est un enjeu prioritaire – notamment à Mayotte et en Guyane. C'est pourquoi cette année, les jeunes ambassadeurs.drices de Guyane se sont investi.e.s davantage dans la vie associative locale. Une rencontre a même eu lieu en Guadeloupe afin d'échanger sur les pratiques et animer des temps de réflexion sur la participation des jeunes dans les associations. Concernant les violences sexuelles, plusieurs rapports (dont le rapport du CESE en 2017 et le livre bleu des DROM – Focus sur les jeunes), mettent l'accent sur l'importance de développer des outils de prévention avec eux et pour eux. De cette manière, la prévention sera mieux adaptée et mieux prise en compte.

Nous avons constaté sur ces 5 DROM des problématiques semblables : points communs dans l'histoire des peuplements, difficultés socio-économiques, importance du rôle de la violence.

Mayotte et la Guyane sont 2 DROM avec une très forte pression migratoire, des populations très jeunes et en augmentation, et des taux de natalité très élevés. La Martinique, la Guadeloupe et la Réunion ont des indices de fécondité moyens ou supérieurs, une part importante de la population très jeune mais un infléchissement de la courbe de la population en raison du départ des jeunes. A des degrés divers, ces DROM connaissent des problématiques de santé sexuelle qui sont celles des populations vulnérables et en difficulté (grossesse non prévues, violences, stéréotypes sexistes et VIH/IST).

Les actions proposées par les associations de ces territoires s'inscrivent dans le cadre du projet plus global confédéral : sans entraver leur créativité et leur autonomie, cela leur donne plus de force et des opportunités. Mais compte tenu des thématiques abordées, il faut les inscrire dans le long terme avec un suivi rapproché et une évaluation pour adapter les interventions et les construire avec les publics.

Un effort est probablement à faire pour donner plus de visibilité aux réalisations des acteurs et actrices des territoires, en particulier en direction des élu.e.s des collectivités locales et des services décentralisés de l'Etat. C'est un objectif de notre mouvement pour conforter la confiance dans la capacité d'agir des populations de ces territoires



FOCUS RÉGIONAL : LES JOURNÉES CONTRACEPTION

ENJEUX

Les différentes polémiques autour de certaines méthodes contraceptives, en lien ou non avec des scandales sanitaires, (pilule, Essure, Miréna, contraception hormonale en général), l'apparition de nouvelles demandes de contraceptions dites « naturelles » ou masculines, interrogent notre mouvement sur ces évolutions.

Ces journées contraception ont donc consisté à :

- réfléchir aux enjeux politiques de la contraception aujourd'hui,
- définir nos revendications, nos besoins en partant de nos expériences de terrain dans une démarche d'éducation populaire et de démedicalisation.

PROBLÉMATIQUES ET AVANCÉES

Les actes délégués en matière de contraception ne sont pas possibles dans les toutes les AD.

Il existe de vraies différences de fonctionnement souvent dues aux financements des moyens de contraception.

Des problèmes de prise en charges dans certaines AD pour les majeur.e.s demandent le respect de la confidentialité. La méconnaissance de leur corps chez bon nombre de femmes pose problème et relève de l'éducation à la sexualité

Certaines militantes montrent de la résistance aux nouvelles contraceptions dites naturelles et, a contrario, certaines autres rejettent les contraceptions hormonales.

PERSPECTIVES

- Développer un partage de pratique des entretiens collectifs et de la contraception masculine,
- Se former et intégrer toutes les formes de contraception utilisées par les femmes qu'elles soient dites naturelles ou non,
- Etendre la démedicalisation en matière de contraception dans les CPEF du Planning,
- Favoriser la délivrance de la contraception d'urgence sans justification d'un rapport sexuel.

ARDECOM (ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA CONTRACEPTION MASCULINE).

Invitation de Daniel Aptekier-Gielibter et de Christian Balaud (ARDECOM - « Thomas Bouloù »)

Dans les années 1970/1980, des groupes de parole d'hommes se sont constitués pour échanger et militer pour plus d'égalité femme/homme. A Paris, certains d'entre eux se sont rapprochés d'un médecin avec lequel ils ont mis au point une méthode de contraception hormonale. Un autre groupe à Toulouse a découvert la contraception par la chaleur. Initialement, ARDECOM s'était construit « contre le caoutchouc... » mais le problème du VIH a pris de l'ampleur et le mouvement s'est affaibli. Dans les années 2010, suite à la sortie du film *Vade retro spermato. Histoire des groupes de paroles et de contraception masculine en France* et à la publication de la revue *Andrologie* sur la contraception masculine, quelques hommes ont décidé de se remobiliser et de collaborer avec le Planning, dans une volonté de transmission.

Aujourd'hui, il y avait urgence à passer le flambeau car ces militants (ainsi que les deux médecins spécialistes) ont largement dépassé la soixantaine ! Plusieurs interventions d'ARDECOM ont eu lieu ces dernières années à l'initiative de différentes AD du Planning. En Bretagne, c'est à l'occasion d'une de ces visites que s'est créé le groupe « Thomas Bouloù ». Il réunit 5 hommes dans le sud-Finistère qui ont la volonté d'être accompagnés dans leur contraception (et au-delà sur leurs responsabilités) mais aussi d'agir en direction des hommes et d'intervenir dans l'espace public, de critiquer le patriarcat... Ils ne se présentent pas comme des spécialistes, mais comme des personnes concernées. Plusieurs « Contracep'tours » les ont amenés à animer des soirées publiques et des ateliers de contraception thermique dans toute la France. Des connexions ont été faites avec d'autres usagers des méthodes de contraceptions masculines. .
Un embryon de mouvement ?

AGIR DANS LES CENTRES DU PLANNING FAMILIAL



NOTRE RÉSEAU

Par sa présence dans 75% des départements français et ses nombreuses actions de terrain, le planning Familial jouit d'une position d'observation privilégiée en ce qui concerne les besoins des populations dans le domaine de la santé sexuelle. Ce rôle d'observateur est particulièrement important, notamment au regard de l'évolution des enjeux sanitaires et sociaux et de leur prise en charge par les politiques publiques, puisqu'il lui permet d'ajuster son action, et aussi, alerter les pouvoirs publics lorsque cela paraît nécessaire.

Les données sur les activités réalisées en 2018 par les associations départementales montrent que le Planning continue de toucher des publics variés et nombreux. Au niveau local, les actions développées permettent à tout un chacun, jeunes et moins jeunes, d'avoir accès à des conseils et des services de santé sexuelle de qualité ainsi que d'acquiescer une meilleure connaissance de leurs droits en matière de sexualité.

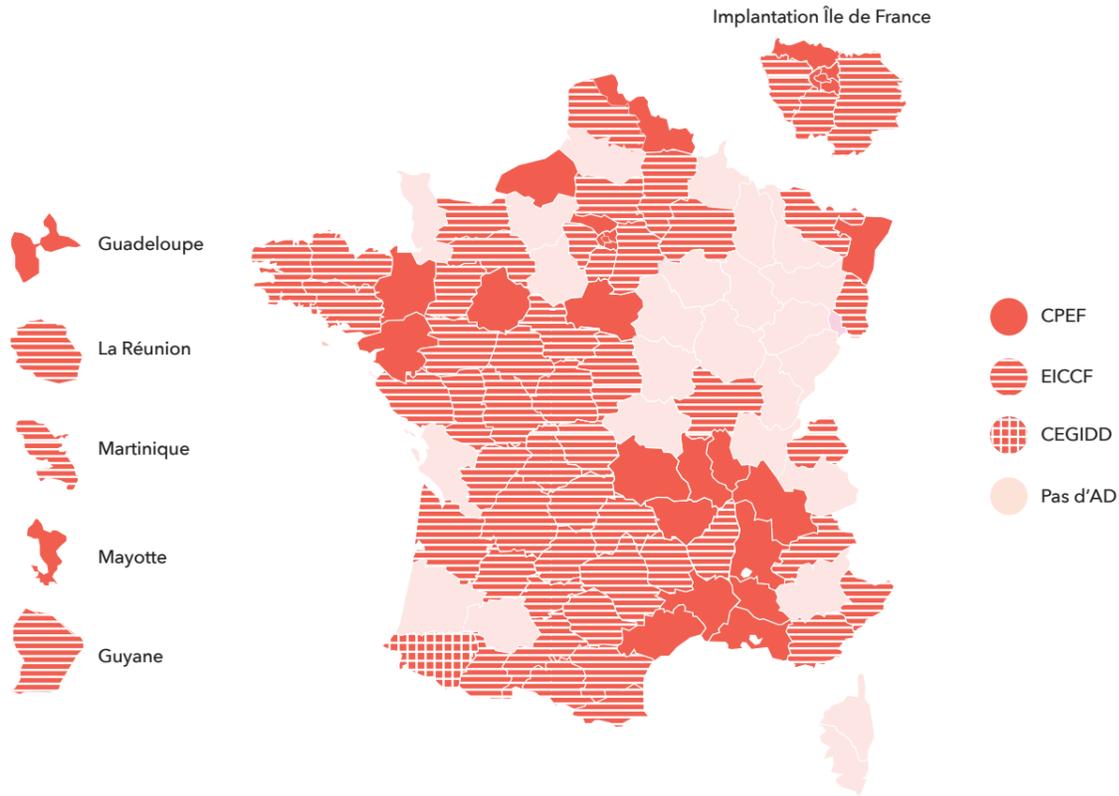


Au niveau national, le développement de l'outil de recueil de données (RDPF) dont il a déjà été question plusieurs fois dans ce rapport d'activité permet d'avoir une vision aussi exhaustive que possible de l'activité des associations départementales. C'est avant tout un enjeu politique, pour porter à la connaissance, en particulier des institutions et responsables politiques, des constats et des besoins dont le Planning peut témoigner. C'est aussi un levier pour améliorer la visibilité de ses champs d'intervention mais également la diversité de ses pratiques. Enfin, cela permet de valoriser l'atout que représente le fait d'être un réseau national largement présent sur le territoire hexagonal, en ville comme en zone rurale, ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.



LES FORMES DES CENTRES DU PLANNING

EICCF, CPEF et CEGIDD



Les établissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF) sont un lieu de premier recours proposant principalement les activités suivantes :

- information,
- conseil,
- écoute individuelle sur toutes les questions de santé sexuelle
- accompagnement des personnes victimes de violences,
- accompagnement et suivi de la première contraception,
- accompagnement et suivi en cas d'interruption volontaire de grossesse

A ces services, les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) proposent des actes médicaux : consultations et prescriptions contraceptives, poses de dispositifs contraceptifs, tests de grossesse, dépistages du sida, voire réalisation d'avortement médicamenteux.

EICCF et CPEF constituent les formes les plus courantes de nos centres, mais il existe aussi une association départementale constituée en Centre Gratuit d'Information, de Diagnostic et de Dépistage des infections par le virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (CEGIDD) et des AD en centre de santé.

Le (CEGIDD) du Planning Familial de Pau a ouvert en 2016, il garde les mêmes activités qu'un EICCF avec des missions renforcées autour de la prévention, du dépistage et du diagnostic des IST dont le VIH et Hépatites.

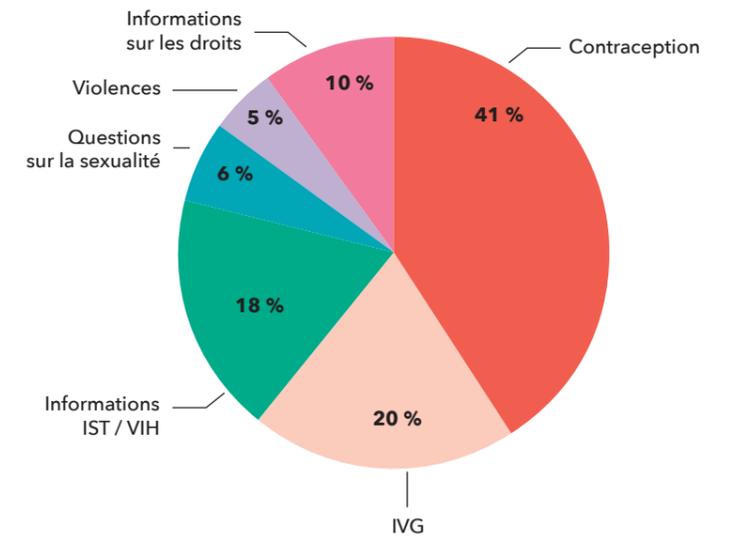
Le centre de santé remplit quant à lui les mêmes missions que les EICCF auxquelles s'ajoute une mission de service public plus importante, notamment pour la formation des différentes professions de santé

Dans les EICCF, la comparaison des données entre 2017 et 2018 montre que les thématiques abordées les plus fréquemment restent la contraception, l'avortement, la grossesse, les IST et le sida ainsi que les violences sexuelles et/ou au sein du couple.

Concernant les activités médicales, les services proposés par les CPEF sont très variés. Ils concernent la contraception, l'avortement, la détection et le suivi de grossesses, le dépistage des cancers du col utérin et du VIH, le dépistage et la prise en charge des IST et des examens biologiques.

La comparaison des activités médicales entre 2017 et 2018 montre que la prescription de la pilule demeure la principale demande des publics accueillis dans ces centres. Viennent ensuite le dépistage et la prise en charge des IST (en légère augmentation par rapport aux années précédentes). Cela peut refléter à la fois une prévalence croissante d'IST chez les publics reçus, mais également une attitude plus proactive de la part des personnels du Planning concernant le dépistage de ce type d'infections.

Motifs principaux de visite dans les lieux d'accueil

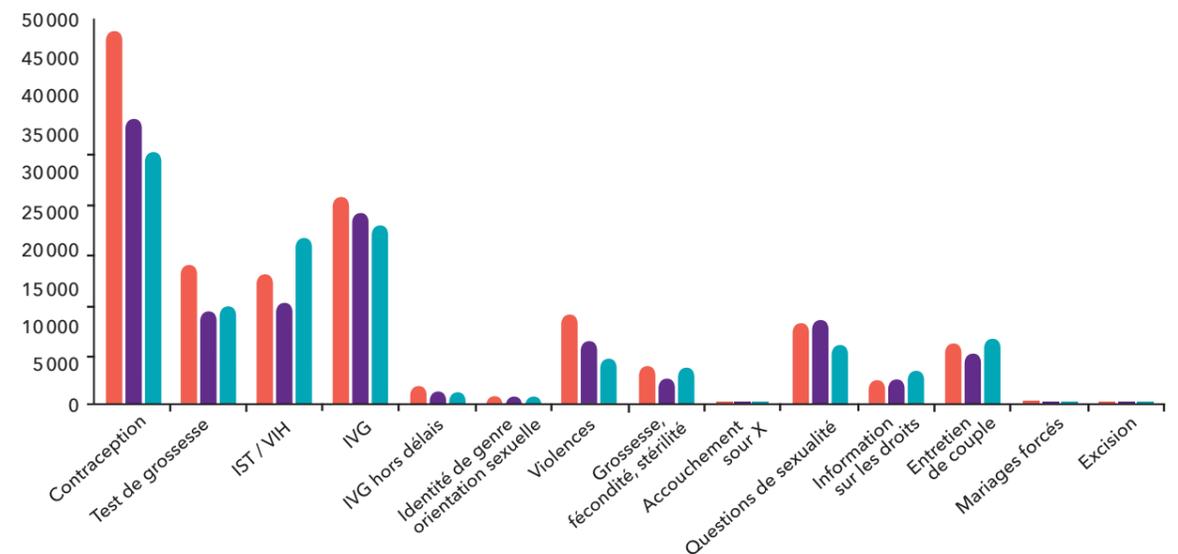


MOTIFS DES CONSULTATIONS MÉDICALES DANS LES CPEF

| | |
|--|-------|
| Contraception d'urgence (pilule et/ou DIU) | 2437 |
| Contraception hormonale orale | 17791 |
| Implant | 4571 |
| DIU | 5102 |
| Autre contraception hormonale | 563 |
| Contraception définitive féminine | 32 |
| Contraception masculine | 562 |
| Autres contraceptions | 369 |
| IVGm RU en ambulatoire | 2210 |
| Test de grossesse prescrit et/ou donné | 5940 |

| | |
|---------------------------|-------|
| Examen pré et/ou post IVG | 4900 |
| Suivi gynéco/de grossesse | 6055 |
| Frottis | 1787 |
| Stérilité | 190 |
| IST | 15686 |
| Test VIH, TROD | 3109 |
| Accompagnement PMA | 0 |
| Traitements hormonaux | 1196 |
| Autres | 1941 |

Thématiques abordées lors des accueils EICCF



LES PERSONNES QUI FONT VIVRE LES CENTRES

Le Planning Familial est un mouvement qui fait coexister des associations fortement professionnalisées et d'autres qui fonctionnent exclusivement grâce à l'aide de bénévoles. Toutes ces associations mobilisent des adhérent.e.s qui participent à l'élaboration du projet associatif lors des assemblées générales et soutiennent les activités des associations départementales.

Un nombre stable d'adhérent.e.s

Entre 2017 et 2018, le nombre d'adhésions est resté stable (4210 en 2018, 4020 en 2017). Ces chiffres peuvent paraître relativement faibles vu la taille du réseau mais cela s'explique vraisemblablement par le fait que le Planning reste encore confondu avec les centres publics. Cette confusion nous amène à envisager une grande campagne d'adhésions et de dons en 2019 pour faire savoir que nous sommes une association et qu'adhérer est une force pour nous ! L'outil informatique permettra prochainement la mise en place d'un système de paiement en ligne pour faciliter l'adhésion.

Une activité bénévole et salariée en augmentation

Compte tenu de la variabilité des temps de travail des salarié.e.s et des bénévoles, le volume d'activité au Planning est mesuré par le nombre d'heures travaillées et non par le nombre de personnes engagées dans les actions.

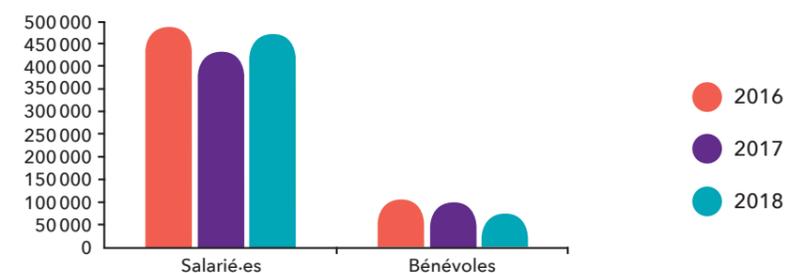
Après deux années successives de baisse, le nombre d'heures réalisées par les salarié.e.s des associations départementales est en hausse de 8%, et ce malgré :

- une baisse du nombre de salariés,
- les difficultés de fonctionnement et de financement,
- la disparition des emplois aidés.

Paradoxale, cette situation s'explique sans doute par le développement de la politique « employeur », la structuration de la tête de réseau, voire une « évolution générationnelle » (les femmes veulent un emploi, condition de leur autonomie).

Concernant les heures réalisées par les bénévoles, on observe une dynamique relativement constante. Cependant, ces chiffres ne reflètent pas complètement la réalité de l'engagement bénévole au sein des associations départementales qui reste encore sous-estimé. Nous mettons beaucoup d'espoir dans l'application par tout le réseau de notre nouvel outil recueil de données pour renforcer cette visibilité.

Heures travaillées

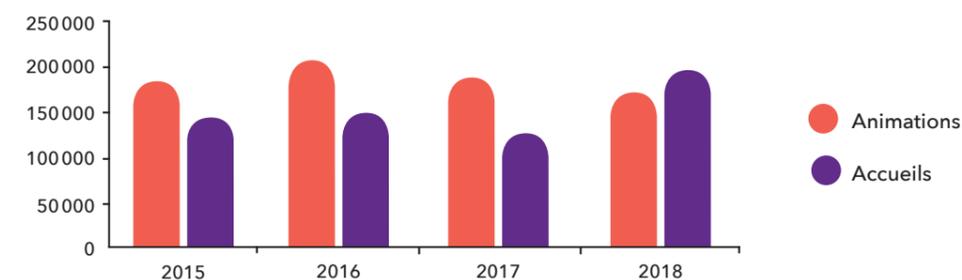


LES ACTIVITÉS DÉVELOPPÉES PAR LES CENTRES DU PLANNING

Les associations départementales du Planning développent leurs activités à l'intérieur et à l'extérieur de leurs locaux. Les activités internes se focalisent sur l'écoute, l'information, l'orientation mais peuvent aussi inclure des consultations médicales.

Les activités hors les murs ou de terrain concernent essentiellement les animations en milieu scolaire. Néanmoins, selon les besoins des territoires et les capacités de chaque association, d'autres activités peuvent être développées en direction de publics divers : professionnel.le.s de la santé, du social et du médico-social, de l'éducation nationale, personnes exilées ou en situation de handicap, jeunes déscolarisé.e.s, personnes incarcérées,...

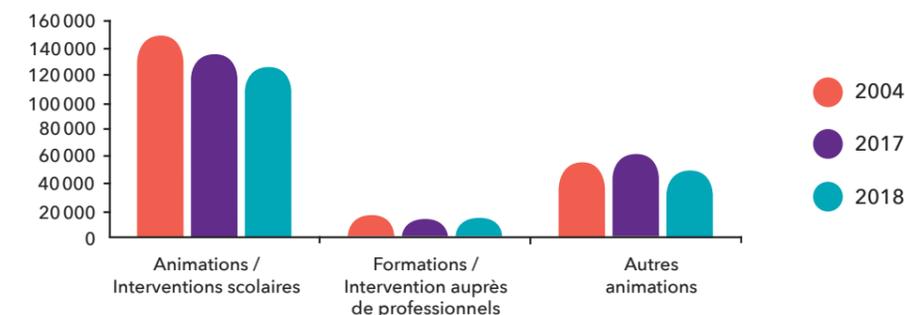
Nombre de personnes touchées par lieu d'activité



Une forte augmentation du nombre de personnes reçues en accueil individuel

L'année 2018 a été marquée par une très forte augmentation du nombre de personnes reçues dans les locaux du Planning Familial : + 56%. Cette hausse s'explique cependant sans doute pour partie par une meilleure saisie des données avec le nouvel outil RDPF. On note en revanche une légère baisse des activités extérieures.

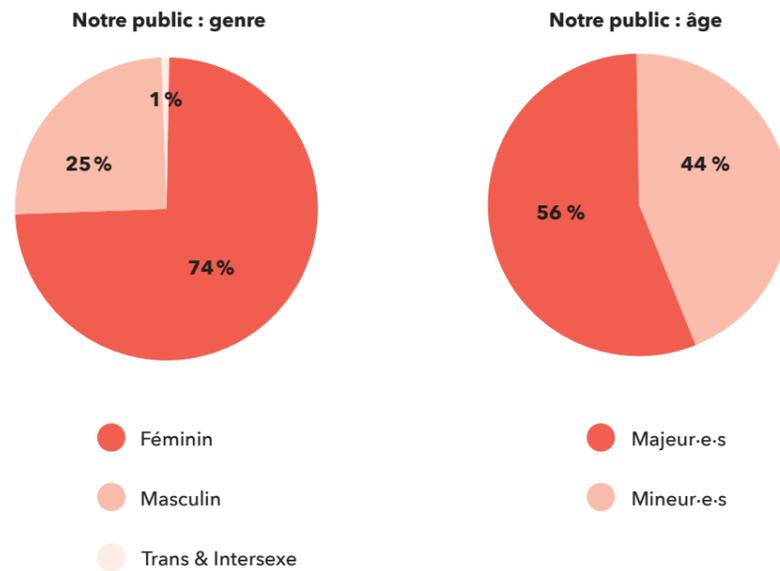
Les associations locales ont établi 2243 contacts avec des personnes « trans », soit trois fois plus qu'en 2017. Le Planning commence à être identifié comme un lieu ressource pour ces personnes, notamment grâce à l'ouverture d'accueils spécifiques.



LES PUBLICS TOUCHÉS PAR LES CENTRES DU PLANNING

Implanté dans des territoires très divers (urbain, rural, périurbain), le Planning développe à la fois des actions généralistes à la rencontre de tous les publics, mais aussi des actions ciblant des personnes qui vivent dans des situations particulières (migration, handicap, prostitution, détention...)

UN PUBLIC MAJORITAIREMENT FÉMININ ET COMPOSÉ DE JEUNES ADULTES



L'analyse des données relatives à l'âge et au sexe des personnes rencontrées par le Planning en 2018 montre que les femmes sont plus nombreuses que les hommes, quelle que soit la catégorie d'âge, et qu'elles sont un peu plus souvent majeures. Le Planning Familial demeure un interlocuteur privilégié pour les personnes mineures, il garde son rôle d'accompagnement et d'information de cette population.

LA PROPORTION DE FEMMES ET D'HOMMES VARIE SELON LE LIEU DE L'ACTION

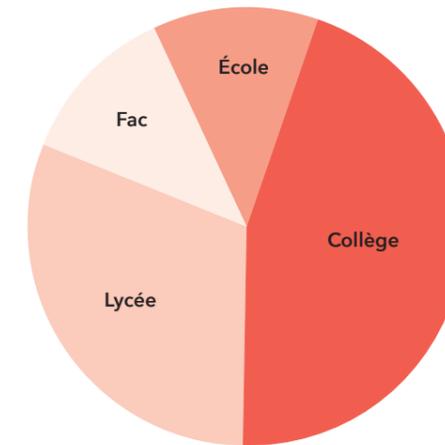
L'analyse des données 2018 montre que les actions internes intéressent davantage les femmes. Peu d'hommes en effet se rendent dans les locaux du Planning.

En revanche, le Planning rencontre davantage d'hommes lors des actions extérieures. Cette situation s'explique par le fait que les animations scolaires (interventions les plus fréquentes) réunissent un public beaucoup plus mixte, voire majoritairement masculin surtout lorsque les salarié.e.s et bénévoles interviennent dans des lycées professionnels et/ou agricoles.

LE PUBLIC JEUNE

Tous sexes confondus, les personnes qui participent aux actions du Planning ont pour, la plupart moins de 30 ans. Jusqu'à présent le mode de comptage utilisé par les associations départementales permettait de ventiler les différents publics en deux grandes catégories : mineur.e.s / majeur.e.s. Aujourd'hui l'outil recueil de données permet d'autres distinctions. Ainsi, pour le public scolarisé, nous pouvons distinguer les différents niveaux scolaires dans lesquels nous intervenons : élémentaire, collège, lycée et faculté.

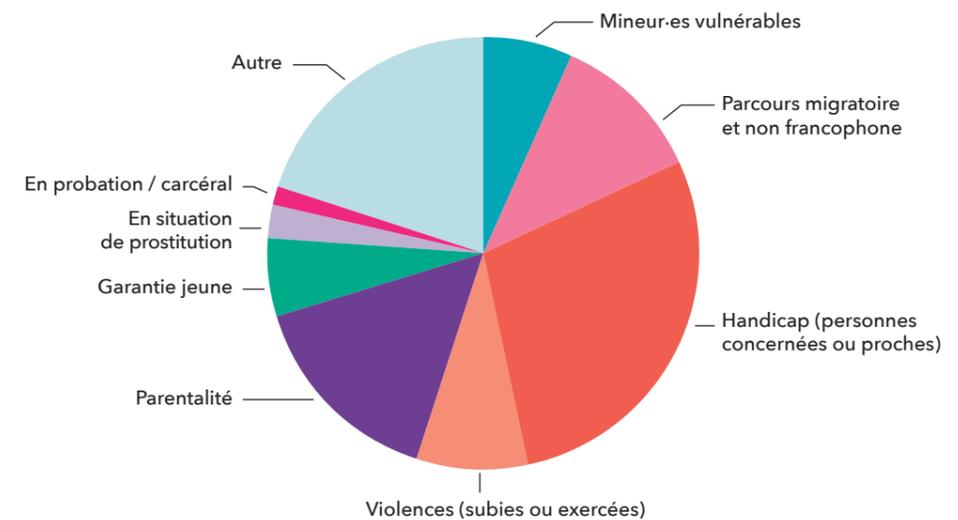
Public jeune scolarisé, par niveau scolaire



LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

De la même façon, jusqu'à présent l'outil ne permettait pas de rentrer dans le détail des publics spécifiques rencontrés, c'est aujourd'hui possible. Il est donc important de constater que les actions du Planning concerne également des publics dits « vulnérables » comme les personnes incarcérées ou en probation, les personnes en situation de prostitution ou les personnes en situation de handicap

Personnes touchées selon la spécificité du public



AGIR DANS L'ESPACE PUBLIC



UN ACTEUR POLITIQUE

Le Planning est un acteur politique qui développe, avec d'autres membres de la société civile, des actions pour défendre l'accès aux droits sexuels et reproductifs en France et à l'international ainsi que pour alerter les pouvoirs publics sur l'éventuelles restrictions de la liberté des personnes à faire leurs propres choix dans le domaine de la sexualité.



Et ces restrictions, en 2018, ont malheureusement été importantes : attaque contre le droit à l'avortement, attaque contre l'éducation à la sexualité, la lutte pour l'accès à la PMA pour toutes... Cela a été l'occasion de nombreuses prises de parole publiques, qui ont mis en lumière les combats d'aujourd'hui et de demain.

Le travail de plaidoyer, qui vise notamment à faire entendre les revendications et les besoins qui remontent du terrain, se déploie dans les médias et dans l'espace public mais aussi au sein des instances nationales ou internationales dans lesquelles siège le Planning.

Le Planning Familial tisse également des liens forts avec de nombreux partenaires associatifs, couvrant une grande variété de thématiques (santé, féminisme, droits des personnes étrangères, éducation...) pour développer des actions communes. Il participe aussi à des collectifs inter-associatifs pour rappeler à la France ses engagements à l'international, en faveur des droits sexuels et reproductifs dans l'aide publique au développement et pour inscrire les droits des femmes et l'égalité des sexes comme priorité politique.

Ancrée dans ses actions de terrain, la parole du Planning est portée dans différentes assemblées, en France et à l'international, avec la même combativité et la même ambition : construire une société plus égalitaire, plus solidaire et plus respectueuse de la liberté et de l'autonomie des personnes.



LE PLANNING CITOYEN : PLAIDOYER NATIONAL ET INTERNATIONAL

PLAIDOYER NATIONAL

La défense de l'avortement et de l'éducation à la sexualité

En 2018, nous avons été sollicité.e.s à plusieurs reprises par les médias sur toutes les questions relatives à la santé sexuelle et reproductive, dans des colloques ainsi que dans des congrès internationaux et nationaux. Toutes ces interventions ont permis d'alimenter notre plaidoyer national et international. Cette visibilité nous a donné l'opportunité d'expliquer la stratégie des anti-choix à travers l'éducation : faire face aux attaques, les comprendre.

Les attaques contre l'avortement - émanant notamment d'un syndicat de gynécologue - a montré que l'accès aux droits et à l'information n'est toujours pas acquis, même en France.

L'année 2018 a vu la mise en œuvre du décret sur les établissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF). L'instruction parue au mois d'août* rappelle les enjeux de la récente réforme des EICCF et apporte des précisions sur certains points du décret n°2018-169 du 7 mars 2018, notamment l'agrément que les EICCF doivent avoir recueilli auprès du préfet de département, et les conditions de leur financement par l'Etat par voie de convention. Cette instruction précise également le rôle et les nouvelles missions « à moyens constants » de ces nouvelles structures passées de la cohésion sociale au service des droits des femmes.

La création de ces établissements n'a pas été sans conséquences sur le financement des établissements d'information et de conseil conjugal gérés par le Planning qui, par ailleurs, ont subi des baisses de subventions sur certains territoires suite à la mise en œuvre de nouveaux critères et à l'élargissement de leurs missions.

En septembre, nous avons vu également l'apparition d'un service sanitaire dans les facultés de médecine et para-médicales. Si l'intention est évidemment bonne (former les futur.e.s professionnel.le.s de santé sur les questions de sexualité), nous devons rester vigilant.e.s à ce que ces temps ne viennent pas annuler ni empêcher les séances d'éducation à la sexualité. Ce dispositif issu de la Stratégie nationale de santé sexuelle doit rester un dispositif de plus pour garantir la diffusion de l'information sur tous les territoires, en métropole et outre-mer.

Nous sommes par ailleurs intervenu.e.s aux journées de la planification et de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), qui représentent des enjeux importants pour les départements et notre mouvement au regard des politiques de santé et de prévention pour toutes et tous.

L'assistance médicale à la procréation (PMA)

Malgré les actions et les campagnes d'information du Planning et des autres associations militantes, les rapports du Haut Comité à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH), du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE), du défenseur des droits, de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) et de certains parlementaires, l'assistance médicale à la procréation (PMA) n'est toujours pas accessible à toutes les femmes en France aujourd'hui.

* Instruction N° DGCS/SD2C/SDFE/2018/202 du 23 août 2018

La question du dépistage du VIH

Le Planning continue de s'impliquer dans le renforcement de la politique de dépistage du VIH. En février 2018, il a organisé une formation à l'utilisation des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) ouverte à d'autres associations (dont Act Up et Afrique Avenir). Cet axe de travail effectué en collaboration avec d'autres associations de lutte contre le sida est essentiel pour renforcer les échanges mutuels. Suite à cette formation, une nouvelle dynamique s'est mise en place concernant la possibilité et la volonté de la part des AD de proposer ce nouvel outil de dépistage auprès des publics du Planning Familial (en interne ou en externe). Certaines personnes formées, de retour dans leur association, ont pu mettre en place ce projet. Cette formation a permis de rendre visible le Planning Familial en tant qu'acteur dans le dépistage du VIH.

« Le vécu des femmes séropositives » est en outre une thématique qui remporte toujours autant de succès. Catherine Kapusta-Palmer a développé un module de formation qui s'intègre dans les différentes formations du Planning Familial (CCF, GSS, module seul) à la demande des AD qui souhaitent mettre en place des actions auprès des femmes séropositives (permanences, groupe de paroles, ...). La coordinatrice est intervenue au sein de formations CCF (Bordeaux) et GGS (Ile de France).

Le 1^{er} décembre 2018, le Planning a rediffusé la campagne « Nous existons » et en a profité pour diffuser ses nouveaux outils de communication.



Les droits sexuels et reproductifs protègent les aspects les plus importants et les plus intimes de nos vies. Garantir ces droits aux femmes est une composante importante des efforts en faveur des droits des femmes et de l'égalité de genre. Compte-tenu de la résurgence des courants qui veulent remettre en question les protections acquises dans ce domaine, nous devons nous attacher à veiller sur ces droits, fruits d'un long combat. Les États sont tenus d'assurer à toutes les femmes des soins et des services de santé sexuelle et reproductive qui soient accessibles, abordables et de bonne qualité »

NILS MUIŽNIEKS, LE COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE (DÉCEMBRE 2017)

PLAIDOYER INTERNATIONAL

Le planning, membre de l'IPPF

Membre de l'IPPF (International Planned Parenthood Federation), le Planning Familial est représenté par Alice Ackerman, représentante de la jeunesse à International Planned Parenthood Federation European Network et Global. Alice Ackerman a participé à trois réunions du comité exécutif régional à Bruxelles et à deux conseils de gouvernance à Londres qui furent l'occasion de réfléchir sur une révision de la politique de safeguarding. Alice Ackerman y a construit un groupe de représentant.e.s de la jeunesse au niveau international pour permettre une meilleure communication et une possible coordination entre les réseaux de jeunesse de l'IPPF.

En mars 2018, elle a participé à une formation d'une semaine au centre de la jeunesse du Conseil de l'Europe à Strasbourg sur la prévention des violences et des discriminations en ligne. Cela lui a permis d'avoir une vision plus globale du défi que représentent les cyberviolences et de rencontrer des jeunes européens de YSAFE (Youth Sexual Awareness For Europe) et IGLYO : une association européenne de jeunes défenseurs-ses des droits LGBTIQ+ (Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer & Intersex).

En mai 2018, elle a représenté la France au meeting annuel de YSAFE à Bruxelles. Cet événement lui a permis de connaître davantage les groupes jeunes de Plannings familiaux européens et d'Asie Centrale.

En juin 2018, elle était présente au conseil régional de l'IPPF EN à Bruges où a été adoptée la nouvelle *policy* de la région.

En juillet 2018, elle a été invitée par l'IPPF Afrique à participer au Youth Forum du Mouvement d'Action des Jeunes : le réseau de jeunes d'IPPF Afrique à Nairobi, Kenya. Elle a pu découvrir d'autres réalités politiques et de terrains, échanger avec les représentant.e-s des mouvements d'action des jeunes (MAJ) nationaux et participer au renforcement d'une solidarité internationale. Elle y a présenté les méthodes d'éducation à la sexualité du Planning Familial français.

En octobre 2018, elle a rejoint le Women 7 : la coalition d'ONG féministes et de développement pour faire du G7 un G7 féministe. Dans ce cadre, Alice est intervenue à l'Assemblée nationale pour parler de l'engagement des jeunes dans les organisations féministes, l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive et l'importance de l'éducation à la sexualité pour l'émancipation des jeunes.

Le Planning, signataire de l'affirmation d'Amsterdam

En juillet 2018, le Planning a rejoint la liste des signataires de « l'affirmation d'Amsterdam » (22ème conférence internationale contre le sida – 23-27 juillet 2018). Par cette prise de position, il a réaffirmé son engagement à soutenir la mise en œuvre de programmes durables et synergiques pour promouvoir l'inclusion dans la lutte contre le VIH.



ACTIONS INTERNATIONALES ET PLAIDOYER

Si l'actualité internationale en 2018 a été marquée par de grands moments de mobilisation et d'importantes victoires en faveur de l'émancipation des femmes (au Chili, en Argentine ou encore à Chypre), les Droits et la Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) des femmes ont également été fortement contestés par les mouvements anti-choix et le fléchissement de politiques publiques dans certains pays d'Europe (Pologne, Russie, Italie, etc.). Le Planning Familial a activement milité, partout où ces droits étaient menacés, par des actions de mobilisations et de plaidoyer.

Pourquoi le Planning à l'International ?

Le Planning Familial œuvre prioritairement à défendre et à promouvoir les DSSR des femmes. Il s'agit de droits humains fondamentaux indispensables pour parvenir à l'égalité femme-homme. Ils comprennent le droit de disposer de son corps, la liberté de vivre sa sexualité sans discrimination ni violences, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre, de choisir d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants, d'être à l'abri des IST-VIH, et des grossesses non voulues.

Les DSSR sont universels (ils doivent être garantis partout et pour tou.te.s, quelle que soit la situation sociale, économique, administrative, professionnelle, géographique) et permettent d'enclencher un cercle vertueux dans l'ensemble de la société. En tant que prérequis indispensables pour éradiquer les inégalités et la pauvreté, ils s'intègrent dans les Objectifs de Développement Durable adoptés par l'ONU et sont supposés être accessibles dans tous les pays.

Parce que ces droits fondamentaux sont loin d'être mis en œuvre dans le monde, le Planning Familial s'est engagé à :

MOBILISER LES ÉLU.E.S SUR LES ENJEUX INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DSSR ET FAIRE INSCRIRE LES DROITS DES FEMMES COMME PRIORITÉ POLITIQUE DE L'ACTION EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

L'objectif du Planning est double ici : s'assurer que la France a une parole forte dans les instances européennes et internationales, et obtenir une augmentation de l'aide publique au développement de la France consacrée aux droits et à la santé des femmes.

Pour ce faire, le Planning a continué d'informer et sensibiliser les parlementaires sur les textes internationaux de références et les besoins non satisfaits en planification familiale, à travers sa newsletter. À ce jour, plus de 1200 contacts ont reçu ces newsletters !

Avec ses associations partenaires, le Planning a contribué à l'élaboration de recommandations et travaillé à influencer les grands documents d'orientations de la politique étrangère de la France, par le biais de multiples rendez-vous pris avec les acteurs institutionnels clés et sa participation à de nombreuses missions d'informations parlementaires. Le Planning a par ailleurs organisé de nombreux événements et tables rondes, afin de sensibiliser les parlementaires sur les menaces qui pèsent sur les DSSR en Europe et dans le monde.

DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES DROITS DES FEMMES DANS LES INSTANCES INTERNATIONALES

Il s'agit d'enjeux importants de mobilisation avec d'autres acteurs et partenaires (International Planned Parenthood Federation (IPPF), réseaux féministes et de lutte contre le sida, etc.) sur la défense du droit à l'avortement en Europe ou à l'ONU, face à l'offensive des gouvernements conservateurs.

Outre la promotion d'un positionnement progressif sur les questions d'égalité des sexes et de santé sexuelle et reproductive (SSR), l'objectif cette année consistait à encourager la France à réaffirmer ses engagements en faveur des droits des femmes et à les mettre en œuvre afin de maintenir son leadership sur la scène internationale. Pour cela, le Planning a participé aux différents cycles de négociations onusiennes - telles que la 62^e session de la Commission sur la condition de la femme ou la 51^e session de la Commission sur la population et le développement - et aux autres éminentes conférences internationales réunissant ses représentants ainsi que les principaux acteurs.trices de la santé mondiale (AFRAVIH, Eurongos, IFCP, ...).

FAVORISER L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ET DE PRATIQUES AVEC DES ASSOCIATIONS D'AUTRES PAYS

Fortes de ses valeurs de solidarité et de son expertise de terrain, le Planning a à cœur de soutenir les actions

LES DSSR, AU CŒUR DE L'AGENDA UNIVERSEL POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'objectif n°3 :

Permettre à toutes et tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de toutes et tous à tout âge ;

L'objectif n°4 :

Assurer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;

L'objectif n°5 :

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles.

initiées par des organisations de femmes, en France et à l'étranger. Dans ce cadre l'association est partenaire d'un projet au Tchad avec l'association Expertise France.

Différentes missions des équipes de formatrices du Planning Familial ont été réalisées avec cette association dans le cadre du projet « Amélioration de la santé de la mère et du nouveau-né et réduction de la mortalité maternelle néo natale et infantile, SR/SMNI, Ville de Ndjaména, Moundou (Logone occidentale), et Abéché, TCHAD » (PASST-2). Ce projet a été mené sur deux actions de formation en direction de différents professionnels des centres de santé au Tchad :

- Renforcement des compétences des personnels associés (agent.e.s de santé communautaires et des assistant.e.s sociaux/les) aux centres de santé en matière de planification familiale sur les questions de droits, pour une meilleure santé et en particulier une meilleure santé sexuelle et reproductive, maternelle et infantile.
- Renforcement des compétences des personnels associés (sage femmes, infirmières, agents techniques de santé) aux centres de santé en matière de planification familiale, dans l'accompagnement et l'écoute des femmes, des hommes, des couples et des jeunes, sur les questions de droits et pour une meilleure santé et en particulier une meilleure santé sexuelle et reproductive, maternelle et infantile.

Ces missions de formation se sont étalées de juin à novembre 2018. Elles ont concerné les villes de N'Djaména (deux sessions de formation en juin et en novembre), Moundou (juillet) et Abéché (novembre). Au total ce sont plus de 120 stagiaires tchadiens qui ont été concernés par ces formations.

Initié en 2016, ce partenariat prendra fin en 2019.

En amont de ces missions, plusieurs réunions de préparation ont été réalisées. Chaque équipe de formatrices (4 par sites) s'est réunie pour un travail préparatoire avant le départ, ainsi que des rencontres de bilan et de suivi : 2 journées de regroupement avec l'équipe Expertise France et une réunion de regroupement intermédiaire avec l'ensemble des formatrices. Le 21 décembre, une journée de regroupement pour le bilan, l'analyse de pratique et les propositions pour la dernière année du PASST-2 et le projet MPACOS s'est tenue à la confédération.



EXPÉRIENCE DU PLANNING FAMILIAL À LA CNS, CESE, HCE, ODSE, CAPE, CAC...

Le plaidoyer du Planning Familial est complémentaire de ses actions de terrain et de l'action de rue. Il permet d'en augmenter l'impact, de promouvoir de bonnes pratiques pour construire des politiques durables applicables à l'échelle nationale, de traduire des revendications dans le droit, de mettre en regard les situations de vulnérabilité et l'efficacité des dispositifs mis en œuvre pour y répondre.

Question à 5 représentant.e.s parmi la douzaine siégeant dans les instances nationales : pourquoi le Planning siège-t-il dans ces différentes instances et qu'y fait-il ?

Christine Mauget : Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE)*

Le HCE a été créé par décret le 3 janvier 2013 et inscrit dans la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 qui lui a confié une nouvelle mission : un rapport annuel sur l'état du sexisme en France. Le Planning Familial est membre du HCE entre les Femmes et les Hommes depuis sa création. Le Planning Familial, dans la commission Santé, droits sexuels et reproductifs, a contribué activement à plusieurs rapports sur l'éducation à la sexualité, l'avortement, et en 2018 tout particulièrement, au rapport sur « Les actes sexistes durant le suivi gynécologique et obstétrical » qui a été remis fin juin 2018 à Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce rapport entend faire du suivi gynécologique et obstétrical un parcours qui n'entrave ni les

* <http://haut-conseil-egalite.gouv.fr/>

droits des femmes, ni leur autonomie. Il propose 26 recommandations. Il a contribué à différentes autres notes ou rapports : « Pour une Constitution garante de l'égalité femmes-hommes, Avis relatif à la révision constitutionnelle » et à « L'évaluation intermédiaire du 5^e plan interministériel (2017-2019) et de la politique contre les violences faites aux femmes ». Dans le cadre d'actions de partenariat et de solidarité internationale avec des associations de femmes en lutte pour les droits sexuels et reproductifs et en particulier le droit à l'avortement. Le Planning Familial a organisé un débat le 8 octobre 2018, en présence de Pamela Martin Garcia, militante féministe argentine de la campagne nationale pour le droit à l'avortement en Argentine : la "Campaña Nacional por el Derecho al Aborto Legal, Seguro y Gratuito", et de Danielle Bousquet, présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Véronique Sehier : Conseil économique social et environnemental (CESE)*

C'est la troisième assemblée de la République représentant la société civile organisée, agissant dans ces domaines, notamment l'éducation, la santé, le social, la culture, l'environnement, l'Europe, etc. Elle réunit des représentant.e.s des syndicats et professions libérales et des associations (familiales, de l'économie sociale et solidaire, des mouvements de jeunesse, etc....

La représentante du Planning Familial y siège dans la délégation droits des femmes et égalité femmes hommes et dans la section affaires sociales.

Quel intérêt d'y siéger ?

- rencontrer des partenaires de la société civile avec lesquels nous ne travaillons pas au quotidien,
- représenter le Planning au sein de cette instance et y porter la parole d'un mouvement féministe et d'éducation populaire,
- sensibiliser sur les thématiques de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits humains fondamentaux et de l'accès à ces droits en matière de sexualité, de choix de vie, pour que cette question fasse partie des débats au sein de la société civile.
- faire en sorte que cette thématique soit portée dans tous les sujets traités par le CESE avec une approche de genre et de façon transversale au sein de ses instances de travail

Martine Leroy : Conférence nationale de Santé (CNS)**

Lieu de concertation sur les questions de santé, la CNS permet aux acteurs.trices du système de santé d'exprimer leurs points de vue sur les politiques de santé, relayer les demandes et les besoins de la population, favoriser le dialogue entre les usager.es, les professionnel.les, les responsables politiques et les autres acteurs du monde de la santé et du médico-social.

Trois missions sont fixées :

- formuler des avis sur l'amélioration du système de santé,
- élaborer un rapport annuel sur le respect des droits des usagers du système de santé,
- contribuer à l'organisation de débats publics sur les questions de santé.

* www.lecese.fr/

** <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/acteurs/instances-rattachees/conference-nationale-de-sante/>

Le Planning Familial a organisé un débat le 8 octobre 2018, en présence de Pamela Martin Garcia, militante féministe argentine de la campagne nationale pour le droit à l'avortement en Argentine

Deux commissions sont élues au sein de la CNS : la commission permanente et la commission des droits des usagers du système de santé (CSDU).

Le Planning Familial est l'un des 120 membres titulaires. Il a été élu à la commission permanente, contribuant à la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé, en veillant particulièrement à :

- l'orientation du système de santé vers la promotion de la santé et la prévention,
- le développement de la démocratie en santé,
- la territorialisation de l'offre en santé pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

En 2018, Le Planning a défendu l'importance des moyens à définir et consacrer pour lutter contre les inégalités de santé. Il s'est investi comme co-rapporteur pour mener des travaux d'élaboration de l'avis « Renforcer et mobiliser les acteurs de la promotion de la santé et de la prévention » (28 septembre 2018) et y porter une approche globale.

Danielle Gaudry : Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE)***

C'est un collectif composé de 29 associations nationales et locales. Il repose sur le principe d'égalité de traitement entre les personnes

*** www.odse.eu.org

françaises et étrangères, quelle que soit leur situation en France. Il se donne pour objectifs de :

- recenser et dénoncer les difficultés rencontrées en matière d'accès aux soins et aux droits, et notamment l'accès à une protection maladie, l'accès au séjour pour raison médicale, la protection contre l'éloignement, l'accès aux soins et aux droits dans les lieux d'enfermement ;
- lutter contre les discriminations en matière de santé fondées sur le statut réel ou supposé d'étranger ou sur la situation administrative de séjour ;
- faire des propositions aux pouvoirs publics afin d'améliorer, dans la pratique comme dans les textes, l'accès aux droits et aux soins des personnes étrangères.

La présence du Planning au sein de ce collectif permet de suivre toutes les modifications en matière de protection maladie (réforme Protection Universelle Maladie et ses conséquences PUMA), d'introduire les spécificités genrées pour l'accès à certains soins ou dépistage (information et consentement aux soins pour les non-francophones avec la problématique de l'interprétariat), de documenter les situations en matière de discriminations, de collaborer sur certains documents d'information des publics avec d'autres associations comme le GISTI, le Comède, ou Médecins du Monde ou encore de participer au plaidoyer sur la fusion de l'aide médicale d'Etat avec la couverture médicale universelle (AME-CMU).

Caroline Rebhi

Collectif des associations partenaires de l'école

Avec les 26 mouvements d'éducation qu'il regroupe, mouvements laïques d'éducation populaire et pédagogiques, le Collectif des Associations Partenaires de l'École publique (CAPE) rassemble quarante mille associations locales, six cent mille militantes, militants et bénévoles. Le CAPE prend ainsi une part active à l'éducation dans, avec et autour de l'École sur l'ensemble du territoire, avec plusieurs ambitions :

Ambitions démocratiques,

- Défendre une approche globale des temps et des lieux d'éducation.
- Éduquer pour « faire société »

Ambitions pédagogiques.

- Innovations : l'approche des pédagogies et structures alternatives
- Construire une continuité éducative
- Harmoniser les temps et les rythmes éducatifs
- Défendre l'intérêt de l'enfant

Ambitions politiques

- Promouvoir un autre pilotage du système éducatif
- Articuler les métiers de l'éducation

La loi pour la refondation de l'école insiste sur la nécessité de « prévenir au sein de l'école toutes les discriminations et de favoriser la mixité scolaire et l'égalité entre les femmes et les hommes ». Elle pointe aussi « l'importance cruciale » de la formation initiale et continue sur les questions de santé sexuelle pour s'émanciper et bâtir une société plus égalitaire. Le Planning Familial intervient donc en tant qu'expert sur les questions de l'éducation à la sexualité pour que les enjeux soient partagés et portés largement par d'autres acteurs.

Caroline Rebhi intervient également auprès du CAC, collectif des associations citoyennes

Le Collectif des associations citoyennes (CAC) est né en 2010 pour lutter contre la réduction des associations à leur seule dimension économique et défendre la contribution des associations à l'intérêt général et à la construction d'une société solidaire, durable et participative. Après avoir déposé un recours en Conseil d'État contre la circulaire Fillon, qui assimilait l'ensemble des associations à des entreprises, le Collectif a développé une analyse globale des difficultés associatives et élaboré des propositions pour une nouvelle politique associative.

Le Planning reste vigilant sur la question de la survie de toutes les associations. L'utilité sociale de la vie associative n'est plus à démontrer. Sa participation au Collectif des associations citoyennes et au Mouvement associatif permet d'alimenter ces réflexions et réfléchir collectivement à l'avenir, de contextualiser ses réflexions avec l'actualité sur les gilets jaunes, les grèves du service public et plus globalement la place des femmes, des jeunes dans ces temps forts de société. Solidarité pour faire force face aux réformes !

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES

Malgré la mise en œuvre du cinquième plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes (2017-2019) et bien que la lutte contre ces violences ait été déclarée « grande cause du quinquennat », les statistiques restent sidérantes. En 2018, 219.000 femmes majeures déclaraient avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint. On décomptait par ailleurs 130 féminicides conjugaux, soit un tous les trois jours. Depuis le 1er janvier 2019, on en relève déjà neuf, soit un tous les deux jours.

Pour le Planning Familial, inquiétude et réaction dès janvier 2018

Sur le plan législatif :

- La future loi contre les violences sexistes et sexuelles qui fixerait l'âge de la présomption de non-consentement sexuel à 15 ans est une fausse « bonne idée ». Le Planning Familial estime que l'instauration de cette « majorité sexuelle », loin de protéger les personnes mineures, pourrait au contraire être utilisée pour autoriser ou interdire toute activité sexuelle avant 15 ans et risquerait de les contraindre à exercer leur sexualité de façon cachée créant ainsi des situations de danger et de violences.

- le Planning réaffirme que la personne victime de violences sexuelles n'est jamais responsable et ne doit donc pas porter cette responsabilité seule en démontrant son non-consentement. C'est à l'agresseur.euse d'apporter la preuve de son innocence et de la non contrainte.

- Le projet de création d'un nouveau délit « d'atteinte sexuelle sur mineurs par pénétration » dans le cadre de la loi sur la protection des mineures contre les violences sexuelles risque d'alléger la peine de l'agresseur.euse et mettre une fois encore le focus sur l'enfant victime. Les magistrats auront à définir l'abus d'ignorance, la maturité, le discernement, le consentement.

- Le Planning Familial continue de proposer, lorsque la victime est mineure, d'adopter une inversion de la charge de la preuve. La présomption d'innocence est irrecevable dès lors que ce système existe déjà en droit français.

Sur le plan de la mise en concurrence des associations

La lutte contre les violences contre les femmes nécessite un maillage territorial et un véritable travail en réseau des acteurs institutionnels et associatifs. La logique et le souci d'efficacité devraient amener à associer, renforcer voire développer de nouvelles associations, et non à reprendre la main en créant une nouvelle ligne téléphonique lorsque l'une d'entre elle est obligée de fermer son accueil téléphonique faute de moyens supplémentaires face à l'augmentation des appels suscités par #Me Too et #Balance Ton Porc. De tels agissements doivent nous interroger et nous pousser à (re)définir un véritable service public pour la protection des droits des femmes. Comment l'État peut-il prétendre reprendre en main aussi rapidement des missions qu'il n'a jamais assumées et qui ont été conçues et réalisées par les seules associations...? Nous, militant.e.s féministes, associations, organisations, prenons acte du choix gouvernemental de fragiliser le tissu associatif, d'amoindrir le service public en général et de favoriser une approche concurrentielle de la lutte contre les violences faites aux femmes, au détriment de l'expertise féministe.



DANS NOS CENTRES : REAFFIRMATION DU PLANNING SUR LES VIOLENCES

Le Planning Familial lutte au quotidien contre les inégalités en développant partout en France, mais aussi à l'international, des programmes d'intervention qui concernent les différents niveaux de prévention, allant de la prévention primaire à la prévention de la récurrence. Le Planning est inscrit dans un maillage territorial de proximité. Les partenariats locaux sont également riches et importants concernant la question des violences sexuelles.

Le Planning agit auprès des enfants et des communautés éducatives, des adolescents et des équipes professionnelles et associatives qui les accompagnent, des jeunes adultes et des personnes en charge des dispositifs qui les accueillent, des femmes et des hommes adultes et des intervenant.e.s institutionnels et associatif.ve.s qui les reçoivent, des victimes de violences et des auteurs de violences.

Que ce soit dans les accueils des centres d'informations ou lors des consultations médicales dans ses centres de planification, le Planning est un lieu où l'on repère les violences. A ce titre, il agit en prévention et intervient également dans les formations de professionnel.les.

Pour le Planning Familial, la prévention des violences passe par l'intégration d'une réflexion sur la place des hommes et des femmes dans nos sociétés. Ce n'est qu'en s'appuyant sur le triptyque « prévention, protection des victimes et punition des auteurs.trices » que notre société pourra lutter efficacement contre les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes.

Nous avons marché le 24 novembre 2018 pour que nos filles, leurs filles, leurs petites filles puissent vivre dans ce monde dignement. Nous avons marché pour que le fait d'être femme ne les expose pas aux violences sexuelles, sexistes, de genre. Nous avons marché pour que le fait d'être femme ne donne pas moins de droits que celui d'être homme.

PROBLÉMATIQUES AVENIR

Le Planning Familial n'a jamais fait l'apologie de l'excision ! Il agit depuis toujours pour défendre l'intégrité physique des femmes lors de toutes ses interventions et à travers ses différents programmes. Il est engagé contre toutes les mutilations sexuelles. Il a depuis toujours participé à la lutte contre toutes les formes de violences sexuelles et contre les mariages forcés, en partenariat avec des associations féministes, dont le GAMS. Il est d'ailleurs notamment membre « d'Excision Parlons-en ».

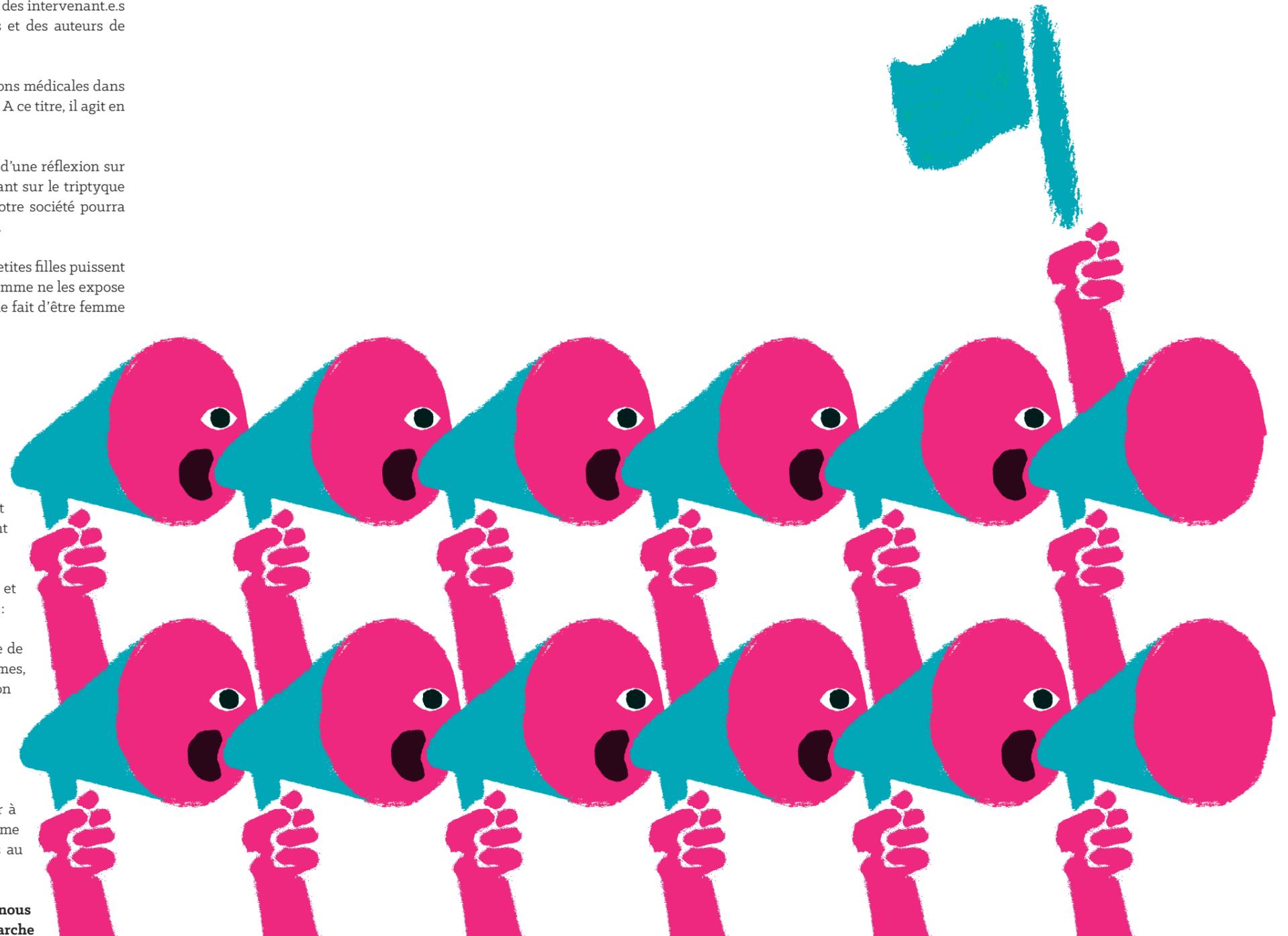
En 2019, le Planning continuera de former à l'interne des équipes sur l'accueil et le dépistage des violences et, à l'externe, il proposera des actions sur le terrain :

- **Groupes de parole** / toutes les personnes peuvent être reçues dans le cadre de groupes de parole « Genre et santé sexuelle » et « Violences, tout public » (femmes, hétéro, LGBTQI, femmes migrantes, en situation de prostitution, en situation de handicap,...)
- **Formation de professionnel.les** sur les violences, violences de genre, conjugales, sexuelles, mariages forcés...
- **Travail auprès des auteurs** - difficile d'envisager de continuer à travailler à déconstruire les assignations au féminin qui fondent le risque d'être victime de violences sans travailler en parallèle sur ce qui, dans les assignations au masculin, expose à devenir auteurs de violences

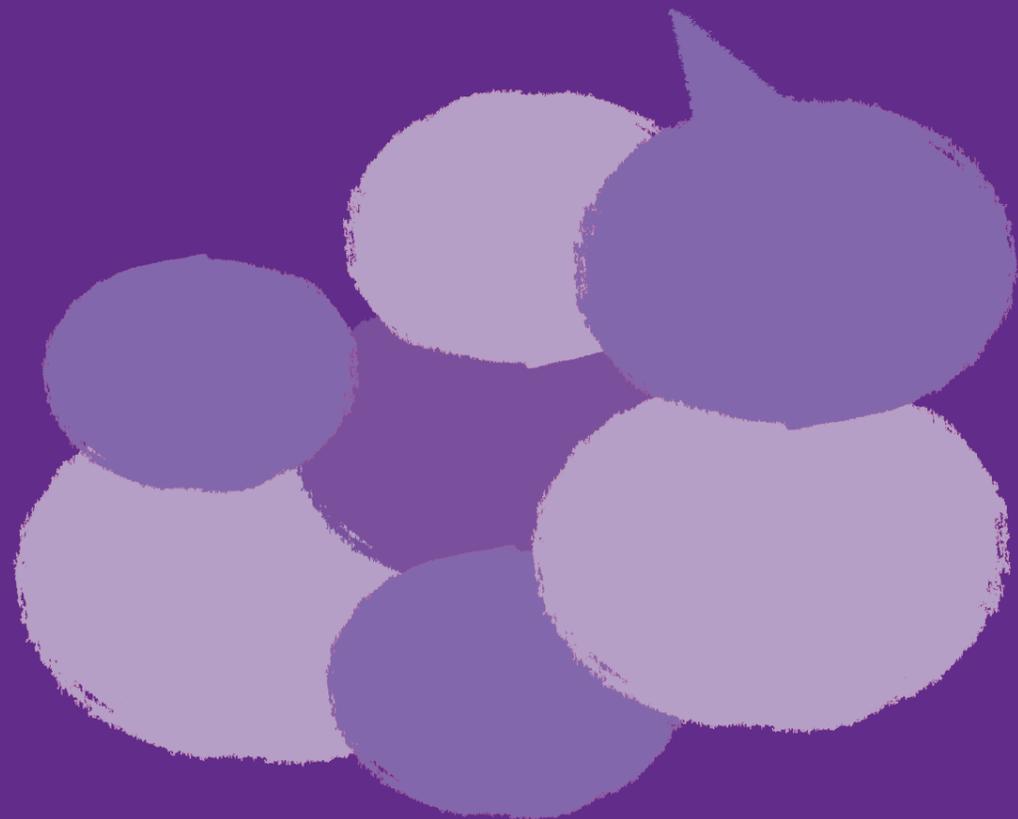
En 2018 le Planning Familial a été partie prenante du collectif unitaire « nous toutes ». Il a choisi la date du 24 novembre pour participer à une grande marche

nationale unitaire et solidaire. Partout en France, dans les grandes et les petites villes, nous avons marché. En 2019, nous marcherons encore toutes et tous pour dire que la violence n'est pas une fatalité, qu'une société égalitaire est possible au-delà des bonnes volontés individuelles - que c'est notre rapport de force qui contribuera à l'obtenir

Le Planning reste vigilant sur la question de la survie de toutes les associations. L'utilité sociale de la vie associative n'est plus à démontrer. Sa participation au Collectif des associations citoyennes et au Mouvement associatif permet d'alimenter ces réflexions et réfléchir collectivement à l'avenir, de contextualiser ses réflexions avec l'actualité sur les gilets jaunes, les grèves du service public et plus globalement la place des femmes, des jeunes dans ces temps forts de société. Solidarité pour faire force face aux réformes !



LE PLANNING ET LA COMMUNICATION



LA COMMUNICATION, UN OUTIL POLITIQUE

En 2018, le Planning a réaffirmé au grand public son identité à savoir une association militante féministe et d'éducation populaire. Avec des prises de parole renforcées dans les médias et des positionnements politiques clairs en faveur de l'émancipation de toutes les femmes, il a, une fois de plus, démontré que la lutte pour les droits et l'accès à la santé de tou.te.s sera longue.

Dans cette lignée, deux grandes campagnes de communication ont marqué l'année 2018 :

#ONLUTTERATANTQUILLEFAUDRA

Le droit à l'avortement et à l'accès à la contraception ont été au cœur des batailles historiques menées par le Planning et les militant.e.s féministes. Lorsque ces droits fondamentaux n'étaient pas encore acquis, le mouvement d'émancipation des femmes s'est organisé pour que chacune puisse malgré tout disposer librement de son corps et faire ses propres choix en matière de sexualités. Aujourd'hui, dans un contexte où l'accès à la PMA n'est pas encore autorisé, les femmes continuent de s'organiser en partant à l'étranger ou en faisant des PMA « artisanales » afin d'obtenir le droit de décider si, quand, avec qui et comment faire un enfant. Avec cette campagne, le Planning a souhaité véhiculer un message politique fort et rendre hommage aux grandes luttes féministes.

#ONESTLEPLANNING

Ce qui fait la force du Planning, c'est celles et ceux qui le composent ! A travers cette campagne d'appel à bénévolat, le Planning a souhaité rendre visible les militant.e.s engagé.e.s ainsi que leurs actions qui participent activement à la lutte pour les droits des femmes.



DES RESSOURCES POUR S'INFORMER, SE FORMER ET S'OUTILLER

A travers son centre de documentation confédéral et le site Internet, le Planning Familial met à disposition de son réseau et du grand public, des informations, des outils pédagogiques et militants ainsi que des ressources documentaires, sous divers formats, sur tous les thèmes de la santé sexuelle et sur les droits des femmes.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU PLANNING

Le centre de documentation du Planning Familial n'est pas un centre de ressources comme les autres. Son fonds – unique en son genre de par son ancienneté, son importance et son accessibilité – couvre plus de 60 ans d'histoire de combats féministes. Le service est géré par deux salariées et deux bénévoles. Il est ouvert à tout le monde, sur rendez-vous. Le prêt des documents est gratuit pour les adhérent.e.s de l'association (548 prêts en 2018). Le fonds a augmenté de 3%, comme l'année dernière.

Les demandes d'ouvrages en service de presse continuent d'être honorées dans une belle proportion. Les différentes maisons d'édition à qui nous adressons nos souhaits sont souvent ravies de participer à l'activité de l'association en offrant leurs livres au centre de ressources (sur 650 acquisitions en 2018, 60 le sont en service de presse).

Le fonds est en grande partie composé de livres, mais aussi de revues, d'affiches, de vidéos, de brochures... Le tout référencé dans une base de données accessible en ligne : <http://documentation.planning-familial.org>

LES ACTIVITÉS EN 2018

L'activité documentaire occupe la place principale et représente la majeure partie du temps de travail : veille, indexation, recherches, réalisation de produits documentaires, diffusion d'informations...

Néanmoins, en 2018, l'équipe a poursuivi son travail sur la gestion des archives du mouvement entamé en 2017. Le CA a voté le don des archives confédérales aux Archives du Féminisme à Angers au mois de février 2018. Le déménagement des 282 boîtes s'est effectué le 15 octobre 2018.

Le CA a également validé une feuille de route avec plusieurs objectifs ambitieux :

- Assurer la conservation des archives du mouvement par la réalisation d'un état des lieux puis d'un accompagnement
- Créer de la culture historique commune au sein du mouvement
- Susciter des projets de recherche sur l'histoire du Planning

Pour ce faire, les membres du groupe de travail « Archives » ont participé à un colloque international « Les féministes et leurs archives (1968-2018) : Militantisme, mémoire et recherche » du 26 mars 2018 au 28 mars 2018. Elles ont présenté les résultats d'un questionnaire sur les archives dans le mouvement, première étape de la feuille de route.

Ce colloque fera l'objet d'une publication en 2019 aux éditions des Presses Universitaires de Rennes.



2018

548
PRÊTS

25 415

RÉFÉRENCES AU CATALOGUE

650

NOUVELLES ACQUISITIONS

8

NOUVELLES PUBLICATIONS



PRODUCTION ET DIFFUSION DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET MILITANTES

En 2018, le centre de documentation a produit et diffusé une multitude de ressources :

- Le quatrième volet des dépliant sur l'éducation à la sexualité « PRODAS : programme de développement affectif et social à la sexualité », ainsi qu'un référentiel sur l'éducation à la sexualité : « L'approche d'un mouvement émancipateur »
- La mise à jour du livret « L'avortement est un droit »
- Des supports d'information ou de promotion des différents programmes du Planning : « Handicap et alors ? » « Femmes et VIH »
- Différents supports des campagnes nationales « On luttera tant qu'il le faudra » et « Libres de nos choix »

La brochure « Mon corps, moi et les autres : sexualités, consentement, prévention des violences » a été réalisée par l'équipe de pilotage du programme « Handicap et alors ? » en partenariat avec l'AFFA (Association Francophone de Femmes Autistes). Elle est à destination des personnes ayant des troubles du spectre autistique (TSA) et de toutes autres personnes. Cette brochure envisage la sexualité dans l'affirmation de soi et de son désir, le consentement dans la relation à l'autre et enfin le repérage des violences sexuelles. Elle comporte des informations extrêmement simplifiées pour une facilité de compréhension, et s'accompagne d'une notice à destination des parents et des professionnel.le.s.



Autres productions documentaires à destination du réseau :

- Revues de presse hebdomadaires (nationale et internationale)
- Focus : contraception, avortement (en France, dans le monde, dans l'union européenne), violences, ressources et sitographie en langues étrangères, frise des droits depuis la Révolution, glossaire des sigles...
- Bibliographie littérature jeunesse
- Position paper sur le service sanitaire, la GPA, les violences, la contraception dite naturelle...





LE PLANNING DANS LES MÉDIAS

Interview de **Véronique Séhier**, co présidente du Planning Familial

Quels ont été les faits marquants en 2018 qui ont entraîné la présence du Planning dans les médias ?

Il y a eu beaucoup de faits marquants en 2018 mais j'en retiens 3 principaux :

Les travaux autour de la loi sur les violences : ils ont été l'occasion pour le Planning Familial de réaffirmer l'importance de l'éducation à la sexualité et de l'importance de la reconnaissance de la sexualité des jeunes. Nous devons diffuser une vision positive de la sexualité. Dans cette loi, nous étions loin de l'approche globale qui nécessite information éclairée, choix, consentement, ... Toutes les discussions ont tourné autour de la question du consentement, or que met-on derrière cette notion ? La volonté de fixer un âge minimum pour protéger les jeunes était aussi une façon de vouloir contrôler la sexualité des jeunes. Quand on est dans cette dynamique, et c'est important en terme de communication, il faut pouvoir assurer une protection des jeunes et des enfants. Mais en même temps, il ne faut pas stigmatiser la sexualité des jeunes. Il s'agit de personnes à part entière, ayant des désirs et capables de faire des choix. Il faut aussi informer les jeunes sur une vision positive de cette relation, de la façon dont on se voit dans la relation à l'autre, du rapport que l'on a de son propre corps. Il faut sortir de l'approche « attention, attention » pour aller vers une approche positive. L'équilibre est difficile quand on aborde ces sujets dans les médias car ils deviennent vite très polémiques. La seule façon

de protéger les jeunes, c'est en gros d'interdire les rapports sexuels. Ne soyons pas dupes ! Ils.elles ne vont pas nous attendre pour faire l'amour. Il faut donc partir du postulat qu'ils ont une vie sexuelle, tout en étant vigilant sur le cadre de l'éducation et la façon dont on en parle... Et bien sûr ne pas oublier que les jeunes ont leur mot à dire sur le sujet ! Nous devons apprendre à les écouter et aborder dès le plus jeune âge la question du respect de l'autre, du consentement, de ce qui est possible de faire et ce qui n'est pas possible, sans oublier la notion de citoyenneté sexuelle, plutôt que de mettre en avant une approche répressive de la question de la sexualité.

Ce sujet est compliqué à traiter dans les médias mais il en va de notre responsabilité de le faire correctement.

Les attaques empêchant de développer l'accès à la santé sexuelle se sont multipliées, voire renforcées notamment aux Etats Unis. En Europe ces attaques sont menées par les « antichoix » et leur projet de réduire les droits sexuels et de combattre l'égalité entre les femmes et les hommes. Dès le mois d'août, nous avons subi des attaques sur l'éducation à la sexualité. En réaction, nous avons fait le choix de communiquer une nouvelle fois sur l'approche positive de cette éducation . Nous n'avons pas souhaité réagir au coup par coup mais plutôt mettre en avant l'importance de l'éducation à la sexualité, répondre aux peurs des parents ou de certains professionnel.le.s et enfin dédramatiser. Nous avons souligné le rôle d'émancipation de l'éducation à la sexualité pour un projet de société

Les attaques empêchant de développer l'accès à la santé sexuelle se sont multipliées, voire renforcées notamment aux Etats Unis.

égalitaire. Nous visons l'autonomie des jeunes, et cette notion de citoyenneté sexuelle.

Que le président du Syngoff se permette encore en 2018 de dire que « l'avortement est un crime » nous semble extrêmement grave. C'est le signe d'une parole publique décomplexée. Le Planning a été extrêmement sollicité dans les médias pour commenter cette déclaration. Il était important d'y répondre pour apporter une parole « vraie » visant à déstigmatiser l'avortement. Outre l'effet médiatique, ces attaques ont eu un impact sur les personnes qui veulent avoir recours à l'avortement mais qui finissent par culpabiliser.

Ces campagnes de dénigrement sont bien orchestrées. Elles utilisent une communication recherchée et moderne. Les mots sont choisis avec soin, on parle de « droits humains », de « dignité humaine ». Il est donc fondamental pour le Planning de rester présent dans les médias pour lutter contre la désinformation permanente sur les droits sexuels. Nous devons construire un argumentaire, le communiquer et pouvoir en parler pour permettre aux personnes de faire leurs propres choix.

2018 a donc été une année dense en terme de sollicitations ?

Oui, énorme ! Mais cela signifie que la parole du Planning est recherchée sur des sujets aussi divers que l'avortement, l'éducation à la sexualité, la PMA, etc. En 2018, nous avons fait une campagne d'information sur « #PMApour toutes » « #libresdenoschoix » qui a fait réagir le public, les médias et nos partenaires. Il est important d'agir en concertation avec les personnes concernées, associations « historiques », ayant « pignon sur rue ». Quand on travaille sur la question de l'accès

aux droits, le choix et l'autonomie, la PMA est dans la continuité des luttes du Planning pour le droit de disposer de son corps car c'est la déclinaison du droit à choisir la façon dont on a envie de construire sa famille.

Suite aux différentes attaques et dans le cadre des discussions avec nos partenaires, nous avons pris des positions sur lesquelles nous avons communiqué, notamment sur les libertés de chacun.e. C'est quelque chose qu'il faut défendre car on voit bien combien ces libertés sont en danger. Il ne s'agit pas simplement des droits sexuels et reproductifs. A travers eux, il y a un projet de société qui permet à chacun.e de vivre librement sa sexualité mais aussi sa façon de penser, d'être ou d'agir. Nous devons lutter contre toutes les formes de discriminations et toutes les formes d'inégalités sociales.

Nous prenons en compte la façon dont chaque personne aujourd'hui vit dans son contexte, subit des discriminations, ou des oppressions.

Le Planning est présent sur les réseaux sociaux mais pourrait l'être davantage. Nous essaieront d'ailleurs de le développer lors de la sortie de notre nouveau site en 2019. Nous devons également poursuivre notre effort de formation des différents acteurs et actrices du Planning. Les attaques via les réseaux sociaux viennent des « antichoix » mais également de la société civile qui ne reconnaît pas la diversité des personnes au sein de notre mouvement, ni au sein de nos modes d'action. Nous défendons un accès universel à tous ces droits, tout en gardant une attention particulière à tous les publics concernés. Nous prenons en compte la façon dont chaque personne aujourd'hui vit dans son contexte, subit des discriminations, ou des oppressions. Nous devons défendre cette approche, y compris quand nous prenons la parole publiquement... Même si c'est compliqué, y compris dans le milieu féministe.

PERSPECTIVES

Nous aurons encore fort à faire en 2019 pour garantir les droits sexuels et reproductifs et la vie associative et militante. Nous continuerons de nous questionner au quotidien, de réfléchir aux questions de société en accompagnant les personnes dans nos associations, en étant le reflet d'une certaine réalité concernant les droits des femmes.

Le congrès 2019 s'approche à grand pas. Il fera suite à l'université populaire, en 2018, et aura au cœur de sa préoccupation la parole des personnes et comment la porter politiquement. ?

Nous devons nous fixer un cap pour les trois ans à venir qui prendra en compte les actualités et les mouvements sociaux que nous traversons. Le Planning ne peut rester de côté. Il doit s'intégrer et réfléchir en synergie avec les personnes !

2019 sera aussi l'année du W7 et des élections européennes : une Europe vraiment sociale, humaine, qui prend en compte de façon digne les questions migratoires. Cette année sera aussi celle des réformes sur le plan politique, du gouvernement : loi Blanquer, loi santé, migrations, suite du grand débat... Nous devons être partie prenante de toutes ces réflexions pour garantir l'égalité, le respect de toutes et tous dans ces accès aux droits. A défaut, ils pourraient bien disparaître.

Quelle suite au grand débat ? Verra t-on l'AMP en 2019 ?

On luttera tant qu'il le faudra !

An illustration of a woman's face in profile, with her mouth open as if speaking. The face is rendered in shades of orange and yellow, with a blue eye and a blue tongue. The background is a solid blue color. The text 'ON LUTTERA TANT QU'IL LE FAUDRA !' is written in white, bold, uppercase letters, slanted upwards, and is contained within a white speech bubble that overlaps the woman's mouth.

ON LUTTERA
TANT QU'IL
LE FAUDRA !

#LibresDeNosChoix

#PMAPourToutes

Lorsque l'IVG et la contraception étaient interdites, les femmes se sont organisées et ont lutté pour le droit de pouvoir disposer librement de leur corps. IVG, contraception... PMA, même combat !





leplanning
familial

Confédération nationale du Planning Familial
4 square Saint-Irénée
75011 Paris

www.planning-familial.org